

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

2024-2028

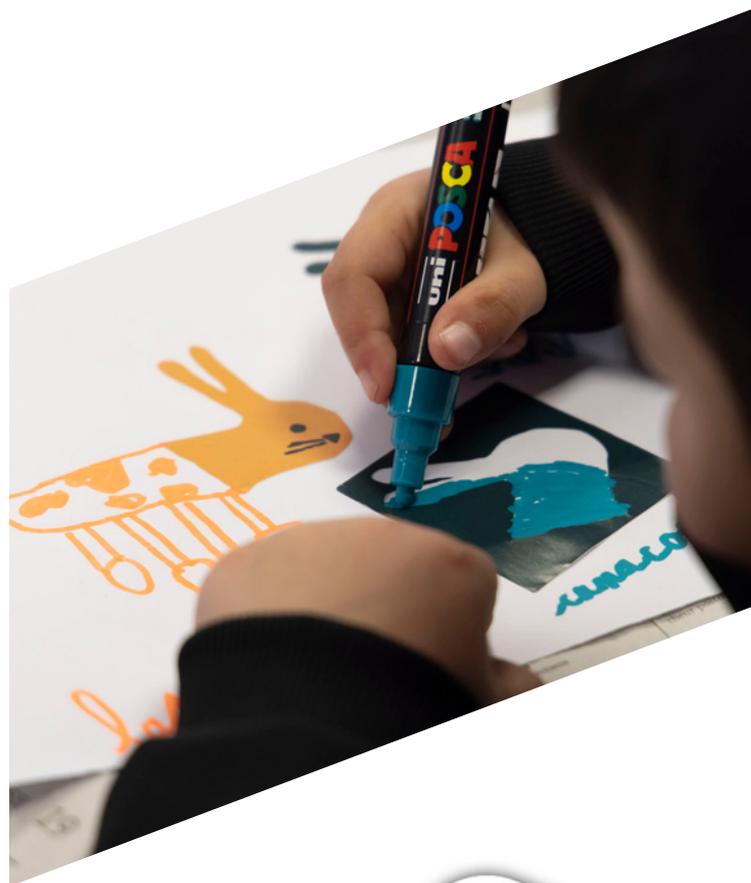


Table des matières

ÉDITO	2
I. CONTEXTE	3
A. Méthodologie d'écriture	3
B. Les 27 objectifs du PCSES 2018-2022 : quel bilan ?	5
II. ÉTAT DES LIEUX.....	7
A. Le réseau des médiathèques en 2023.....	7
1. Les médiathèques de CASTRES-SIDOBRE et CASTRES-ZOLA	7
2. La médiathèque de LABRUGUIÈRE	8
3. La médiathèque de MAZAMET	9
B. Données d'activité	10
1. Périodes de fermetures ou de fonctionnement dégradé entre 2020 et 2023.....	12
3. Fréquentation des médiathèques	13
4. Évolution des horaires d'ouverture	16
5. Tarifs de l'adhésion annuelle	17
6. Budget.....	18
7. Les collections	20
8. Les actions culturelles	28
9. Les relations avec les structures éducatives.....	32
10. Les relations avec les structures petite enfance.....	34
12. Les partenariats avec les structures sociales	35
13. L'utilisation d'outils et ressources numériques.....	37
14. La communication	42
C. Le contexte territorial	45
1. Données économiques.....	45
2. Le maillage social du territoire.....	48
3. L'environnement culturel du réseau des médiathèques.....	49
4. Les établissements d'enseignement du territoire	50
D. Bilan global synthétique	52
III. Les 6 axes stratégiques du Schéma de développement de la lecture publique 2024-2028.....	53
Axe 1. Participer à l'amélioration de l'accès des personnes à leurs droits culturels sur le territoire de la Communauté d'agglomération.....	54
Axe 2. Renforcer et enrichir les actions en faveur du développement de la lecture.....	55
Axe 3. Participer aux progrès de la connaissance, à la diffusion et à la promotion du patrimoine écrit	55
Axe 4. Contribuer à la réduction de l'illettrisme et l'illectronisme	56
Axe 5. Faciliter l'accès aux médiathèques des personnes en situation de handicap	56
Axe 6. Contribuer à la réussite d'autres politiques publiques de la Communauté d'agglomération..	57
CONCLUSION	58

ÉDITO

La structuration en réseau des médiathèques et le travail en commun mené avec les acteurs culturels et éducatifs constituent une réussite majeure dont la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet peut être fière.

Les médiathèques sont les équipements publics de proximité les mieux à même de contribuer à l'amélioration de l'accès aux droits culturels des habitants.

Grâce à son organisation transversale, l'équipe des médiathèques a su inventer des projets originaux tels que « *le Festival de l'Illustration Jeunesse* », « *Février en Musique* », « *le Prix du Marque Page* » ou « *le Prix Mang'Akiba* » qui contribuent au rayonnement culturel de la Communauté d'agglomération. En se saisissant de manifestations nationales et départementales telles que « *Partir en Livre* », « *les Nuits de la Lecture* » ou encore « *la Fête de la Science* » et « *Contes en balade* », les bibliothèques contribuent largement à l'animation du territoire en proposant des spectacles et ateliers de qualité et en conviant des artistes renommés.

Le développement de collections attractives, répondant aux goûts actuels, associé à la valorisation accrue des collections patrimoniales assure la transmission, de génération en génération, du plaisir de la lecture et de l'attrait pour les livres. Ces objectifs essentiels sont au cœur des missions des bibliothèques.

Le présent Schéma de développement de la lecture publique 2024-2028, qui succède au Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social 2018-2022, dresse le bilan du fonctionnement d'un réseau des médiathèques fort de sept années d'existence. Il présente les priorités de la collectivité pour les quatre années à venir.

Poursuivre l'action en faveur du développement de la lecture, la contribution à la réussite des politiques éducatives nationales telles que l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation artistique et culturelle, mais aussi faire une place aux loisirs et valoriser le patrimoine écrit, telle est l'amplitude remarquable des ambitions du réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération pour les prochaines années.

Arnaud BOUSQUET

Vice-Président en charge des équipements culturels.

I. CONTEXTE

A. Méthodologie d'écriture

L'organisation du réseau des médiathèques a permis à l'équipe de direction de recourir à la concertation de groupes de travail transversaux déjà constitués pour alimenter ce document. Ces groupes transmettent régulièrement leurs données d'activité et propositions aux responsables des pôles transversaux et responsables d'établissements. Il a ainsi été décidé de ne pas constituer de nouveaux groupes qui auraient pu s'avérer redondants.

Des points d'étape ont été réalisés auprès de l'ensemble de l'équipe lors des « réunions réseau » mensuelles.

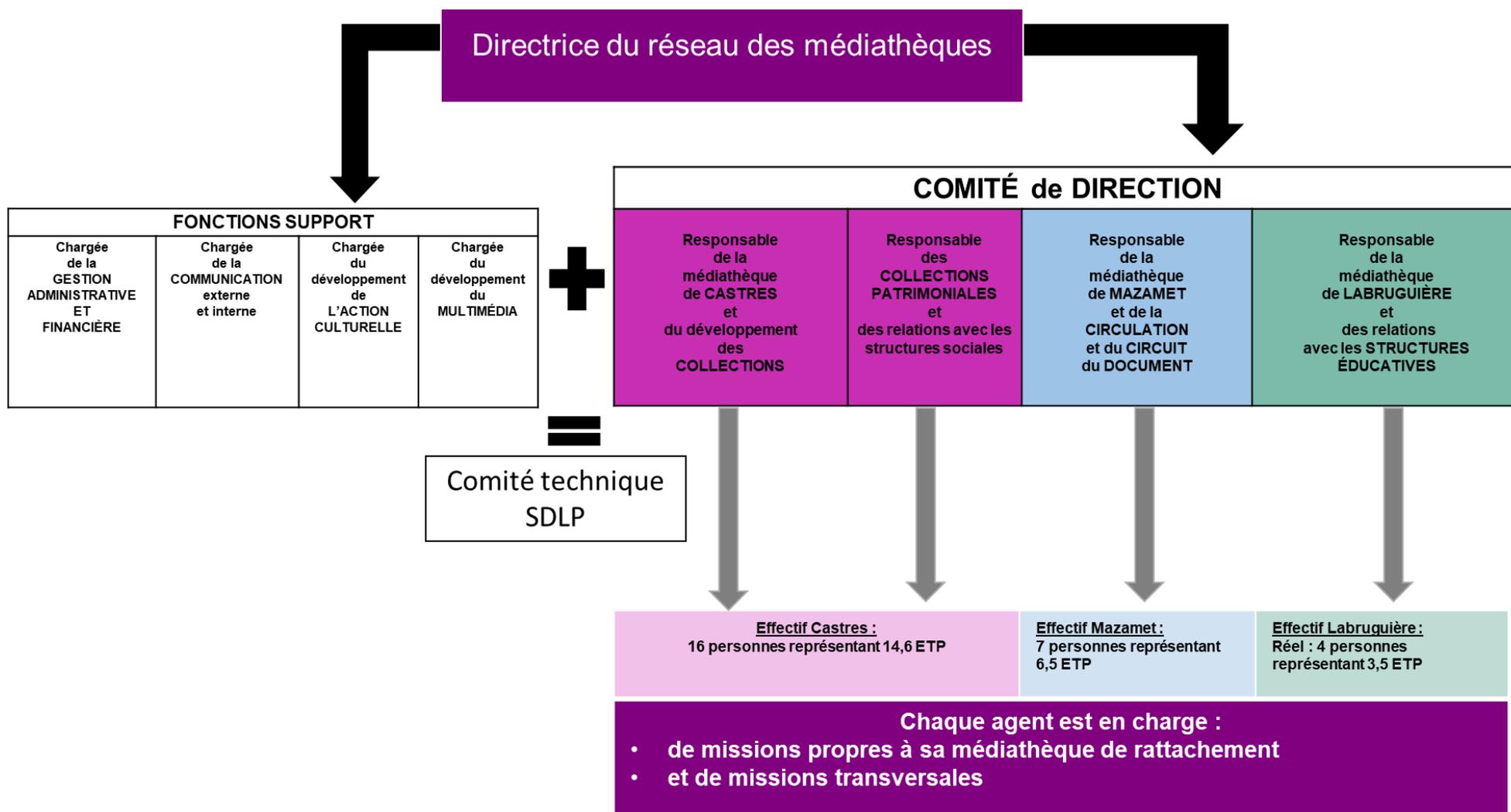
La rédaction du Schéma a été assurée par la Directrice du réseau des médiathèques, assistée des responsables de pôles et de médiathèques rassemblées en comité technique. Ce comité a tout d'abord réalisé une évaluation des objectifs fixés dans le Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social 2018-2022. Les diagnostics réalisés par chaque responsable de pôle ont ensuite permis de dresser un état des lieux global.

C'est à partir de ce diagnostic que des axes stratégiques se sont dessinés au sein du Comité technique qui les a soumis à discussion à un comité de pilotage présidé par le Vice-Président en charge des équipements culturels. Il se compose également d'élus de la Communauté d'agglomération, du Directeur Général adjoint de la Communauté d'agglomération et de la Directrice Générale des services de la ville de Labruguière.

Les modifications issues de la concertation du Comité de pilotage ont permis d'améliorer la formulation de certains axes stratégiques et opérationnels et d'établir un classement hiérarchique de ces axes.

Le présent Schéma a enfin été présenté à la Commission équipements culturels précédant le Conseil Communautaire d'avril 2024. Il a ainsi été adopté par une délibération dudit Conseil en date 8 avril 2024.

ORGANIGRAMME DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES



B. Les 27 objectifs du PCSES 2018-2022 : quel bilan ?

L'initiation de plusieurs projets a été retardée par les confinements de la pandémie de Covid puis par la fermeture de la médiathèque de Castres-Sidobre entre 2021 et 2022.

C'est notamment le cas de ceux concernant les **collections patrimoniales** ainsi que des **travaux** prévus pour améliorer l'accessibilité, l'impact environnemental ou l'attractivité des **médiathèques de Castres**.

Les priorités mises sur la **consolidation du fonctionnement en réseau des médiathèques**, le **développement de partenariats** variés (écoles, structures culturelles et sociales), **l'extension des horaires d'ouverture** ou **l'actualisation permanente des collections** ont permis de maintenir l'accès des personnes à leurs droits culturels sur le territoire de la Communauté d'agglomération pendant ces crises.

Évaluation détaillée des 27 objectifs du PCSES :

0 = non atteint
 1 = très partiellement atteint
 2 = partiellement atteint
 3 = atteint
 4 = objectif dépassé

	OBJECTIFS	0	1	2	3	4
1	Valoriser et développer la richesse et la dynamique du réseau					
2	Favoriser l'usage de la médiathèque par tous					
3	Attirer les publics par un accueil personnalisé et un lieu de vie pour chacun					
4	Décloisonner les collections pour une culture partagée					
5	Développer une programmation et des pratiques participatives					
6	Lutter contre l'isolement, notamment des séniors					
7	Accompagner les pratiques numériques					
8	Favoriser une plus grande autonomie des usagers					
9	Offrir au public une expérience individualisée et un accompagnement sur-mesure					
10	Soutenir l'économie locale et l'auto-entrepreneuriat					
11	Animer le territoire					
12	Renforcer l'inclusion sociale					
13	Favoriser la réussite éducative					
14	Soutenir l'apprentissage et la formation tout au long de la vie					
15	Développer l'éducation artistique et culturelle					
16	Développer les ressources et l'accessibilité numérique des collections					
17	Favoriser l'appropriation des outils numériques					
18	Mettre le numérique en débat					
19	Préserver le patrimoine écrit					
20	Informersur le patrimoine écrit					
21	Valoriser le patrimoine écrit					
22	Proposer des établissements exemplaires en matière environnementale					
23	Promouvoir l'environnement naturel local					
24	Sensibiliser la population au développement durable					
25	Donner plus de visibilité et de lisibilité aux actions de la collectivité					
26	Faire rayonner les établissements et leurs collections hors du territoire					
27	Encourager la participation et l'implication des usagers, pour favoriser l'appropriation du lieu par les habitants					

II. ÉTAT DES LIEUX

A. Le réseau des médiathèques en 2023

Les médiathèques de Castres, Labruguière et Mazamet ont intégré la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet le 1er janvier 2016.

Avec la gestion de quatre équipements de lecture publique harmonieusement répartis sur le territoire, l'agglomération assure une couverture cohérente des bassins de vie communautaires.

1. Les médiathèques de CASTRES-SIDOBRE et CASTRES-ZOLA

Le choix de l'implantation d'une grande bibliothèque avenue du Sidobre fut arrêté dès 1971, comptant sur une croissance urbaine importante de la ville. 10 000 personnes devaient ainsi habiter à moins de 10 minutes à pied de la future médiathèque dans la décennie suivante. Largement porté par la municipalité, ce projet a bénéficié d'un investissement de 3,8 millions pour une surface de **2400 m²** ainsi que du choix de l'architecte de renom Roger Taillibert (piscine de Deauville, Parc des princes...) pour ériger un bâtiment moderne pour l'époque, dans un écrin de verdure.



l'administration. »¹ La bibliothèque de Castres-Sidobre comportait ainsi deux salles de prêt pour adultes et pour enfants, un auditorium pour accueillir réunions et conférences, ainsi que des salles de lecture. Une discothèque était déjà également prévue pour compléter cette offre.

Afin de compenser l'excentrement géographique de la bibliothèque principale, une annexe de 300 m² a simultanément vu le jour en cœur de ville, rue Emile Zola.

Toutes deux ont ouvert leurs portes en 1976.

Quarante-huit ans plus tard, le bâtiment de la médiathèque de Castres-Sidobre, situé dans le quartier prioritaire d'Aillot-Bisséous-Lardaillé est un équipement vétuste, partiellement inaccessible aux personnes à mobilité réduite et qui ne répond plus aux besoins de la population.

¹ Martinon, Jean-Pierre. « Le processus de décision dans la construction d'une bibliothèque municipale ». Bulletin des Bibliothèques de France (BBF), 1985, n°1, p.34-45

En effet, malgré une architecture de plain-pied plutôt chaleureuse, le bâtiment, construit en forme d'étoile avec des surfaces vitrées, deux patios intérieurs et un auditorium central, présente des inconvénients majeurs. Aujourd'hui les peintures, sols et huisseries sont en outre à rénover.

Depuis plusieurs années, le bâtiment est fermé l'après-midi en été compte-tenu des pics de chaleur constatés. En hiver, les températures relevées sont régulièrement trop froides pour travailler et accueillir le public dans des conditions acceptables. Cette situation nuit à l'image de la médiathèque et à sa fréquentation.

D'un point de vue organisationnel, la disposition en étoiles interdit la centralisation des opérations de prêt/retour et complexifie le travail en transversalité à l'intérieur de l'établissement. Cette distribution complexe des espaces se retrouve au sein de chaque section, avec une présentation labyrinthique des collections.

Enfin, l'occupation des aires de stationnement de proximité par des véhicules du 8^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine et du centre administratif de Pierre Fabre constitue un problème d'accessibilité majeur, cause de désagréments pour les usagers et, à terme, de désaffection.

La petite médiathèque de Castres-Zola, elle aussi vieillissante et pour partie non-accessible aux personnes à mobilité réduite, mais située en centre-ville est davantage fréquentée, ce qui lui vaut de bénéficier de l'amplitude des horaires d'ouverture la plus large.

Au terme d'une année de fermeture entre 2021 et 2022, une nouvelle expertise de la médiathèque Castres-Sidobre a infirmé une précédente analyse et établi la solidité de sa structure. Cet élément nouveau, associé à l'attachement de la population à cet équipement, ont conduit le Président de la Communauté d'agglomération à évaluer le coût d'une réhabilitation complète des deux médiathèques de Castres. Les résultats de cette estimation permettront de décider du sort de ces équipements à l'aune des objectifs du présent Schéma de développement de la lecture publique.

2. La médiathèque de LABRUGUIÈRE

La médiathèque de Labruguière est idéalement située, au cœur du territoire de la Communauté d'agglomération. Structure récente, elle bénéficie d'une visibilité intéressante grâce à son intégration au centre culturel du Rond-Point comprenant une salle de cinéma et spectacle et spectacle, une antenne du conservatoire de musique et de danse du Tarn, un espace photographique, une salle informatique et une autre pour les arts plastiques.

Le centre culturel municipal Le Rond-Point, conçu par l'architecte toulousain Tristan Saint-Dizier a été ouvert au public en février 2012. La médiathèque est installée au 1er étage. Elle est composée d'un espace jeunesse doté d'un coin animation et d'un espace adultes, tous deux décloisonnés, avec au centre une banque d'accueil. **Cet établissement présente une superficie de 250 m², à laquelle il faut ajouter une salle de travail interne de 40 m².**



Bien que la hauteur des rayonnages et le caractère massif de la banque centrale cantonnent la médiathèque à une structuration peu modulable, le choix d'un mobilier coloré, la lumière naturelle et l'entretien régulier du bâtiment en font un lieu très apprécié du public.

L'enjeu des prochaines années est de repenser l'aménagement et les usages de cette petite médiathèque afin de mieux satisfaire les demandes des enseignants et des structures de la petite enfance. L'augmentation de l'amplitude des horaires d'ouverture au public qui a découlé de la mise en réseau de cette médiathèque en 2016 et l'absence d'espace cloisonné dédié aux groupes ont en effet eu pour conséquence de limiter le nombre d'accueils de ces structures.

3. La médiathèque de MAZAMET

Équipement de proximité qui rayonne au-delà du territoire de la Communauté d'agglomération, la médiathèque de Mazamet est située au rez-de-jardin de l'Espace Apollo, centre culturel rassemblant théâtre et cinéma créé en 1994. Entre août 2022 et avril 2023, à la faveur de l'aménagement de deux nouvelles salles de cinéma, la médiathèque de Mazamet a bénéficié d'importants travaux de modernisation :



- Réaménagement de l'espace d'accueil : des meubles plus légers et plus ergonomiques ;
- Création d'un plateau de lecture plus aéré par la suppression des cloisons légères qui faisaient obstacle à la réorganisation des rayonnages ;
- Travail sur la luminosité grâce au remplacement des anciens néons par des LED moins énergivores ;
- Suppression du petit auditorium de la médiathèque qui ne répondait pas aux normes d'accessibilité et ne bénéficiait pas d'un cloisonnement suffisant pour être utilisé sans gêner les usagers des plateaux de lecture. C'est désormais une salle cloisonnée et modulable qui accueille les petites formes d'actions culturelles (les grandes auront lieu dans les grandes salles de l'Apollo) et les scolaires. Cette nouvelle salle est dotée d'un grand écran interactif permettant d'animer des ateliers multimédia, des réunions ou des projections ;
- Réaménagement des espaces de travail interne : création d'une salle de pause isolée des espaces ouverts au public, amélioration de la luminosité et des bureaux du personnel, rationalisation des espaces de rangement et de stockage.

Depuis sa réouverture, la fréquentation de la médiathèque de Mazamet a atteint un niveau supérieur à celui précédant l'épidémie de Covid. Les avis des usagers et du personnel sont extrêmement positifs. L'enjeu des prochaines années sera de poursuivre la modernisation du mobilier et l'amélioration du confort de ses usagers.

B. Données d'activité

CHIFFRES CLÉ 2023	
Population de la Communauté d'agglomération	80 005 habitants
Nombre d'adhérents au réseau	7 990 personnes
Nombre d'entrées en médiathèque	100 422 entrées
Nombre de documents en circulation dans le réseau	106 503 documents
Nombre de participants aux actions culturelles	3 857 personnes
Nombre d'enfants accueillis dans le cadre scolaire	2 095 enfants
Dépenses de fonctionnement 2023	231 557 €
Dépenses d'investissement	22 640 €
Recettes	45 011 €
Cumul des heures d'ouverture hebdomadaire des 4 médiathèques	64 H
Nombre d'agents travaillant au sein du réseau des médiathèques	30 personnes représentant 27,2 ETP

Comparaison avec les données nationales

	Amplitude d'ouverture hebdomadaire	Emprunteurs actifs	Fréquentation Des médiathèques	Nombre d'enfants accueillis dans le cadre de partenariats	Participants aux actions culturelles des médiathèques	Budget annuel pour l'acquisition de documents	Nombre de documents	Nombre d'agents	Surface
Réseau CACM 2023	122 h au total, soit 30h30 en moyenne par bibliothèque	7 990 représentant 9% de la population de la CACM	100 422 entrées par an	2095 élèves au total	3 857 personnes	165 304 €	106 503	30 (27,2 ETP)	3 850 m ²
Données nationales 2018 ²	36h30	16% de la population nationale	165 369 entrées par an	3 500 élèves par établissement	Pas de données	173 480 €	172 550	42,5 (38,1 ETP)	3 750 m ²

² Les données disponibles les plus récentes sont issues de la *Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales* éditée en 2021 par le Ministère de la Culture

1. Périodes de fermetures ou de fonctionnement dégradé entre 2020 et 2023

1. Périodes de fermeture :

	Castres-Sidobre	Castres Zola	Labruguière	Mazamet
Covid 19 : fermeture lors des confinements	- Du 17 mars au 12 mai 2020 - Du 2 au 10 novembre 2020	- Du 17 mars au 12 mai 2020 - Du 2 au 10 novembre 2020	- Du 17 mars au 12 mai 2020 - Du 2 au 10 novembre 2020	- Du 17 mars au 12 mai 2020 - Du 2 au 10 novembre 2020
Covid 19 : mise en place d'un service de drive	- Du 12 mai 2020 au 7 juillet 2020 - Du 10 novembre au 1er décembre 2020	- Du 12 mai 2020 au 7 juillet 2020 - Du 10 novembre au 1er décembre 2020	- Du 12 mai 2020 au 7 juillet 2020 - Du 10 novembre 2020 au 5 janvier 2021	- Du 12 mai 2020 au 7 juillet 2020 - Du 10 novembre au 1er décembre 2020
Fermeture pour travaux	Du 27 septembre 2021 au 30 août 2022			- Du 7 mars au 7 juin 2022 (ouverture les samedis uniquement) - Du 30 août 2022 au 1 ^{er} avril 2023
Travaux : mise en place d'un service de drive 2022	Aucun accès possible aux collections			Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2022

2. Périodes de fonctionnement dégradé :

	Castres-Sidobre	Castres Zola	Labruguière	Mazamet
2020	9 semaines de fermeture + 11 semaines de drive	9 semaines de fermeture + 11 semaines de drive	9 semaines de fermeture + 16 semaines de drive	9 semaines de fermeture + 11 semaines de drive
2021	14 semaines de fermeture	/	/	/
2022	34 semaines de fermeture	/	/	31 semaines de fermeture (moins 13 samedis) + 13 semaines de drive
2023	/	/	/	13 semaines de fermeture

3. Fréquentation des médiathèques

En 2023, si 7 990 personnes ont utilisé au moins une fois leur carte d'adhésion, plus de 100 000 entrées dans les médiathèques ont été comptabilisées.

Cela va dans le sens d'une forte fréquentation des médiathèques en dehors de l'offre de prêts de documents.

Évolution du nombre de prêts entre 2018 et 2023

Le nombre d'emprunteurs actifs a fortement diminué entre 2019 et 2021 (confinements puis pass sanitaire). Entre 2021 et 2023, deux médiathèques du réseau ont été successivement fermées au public pour travaux.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'emprunteurs actifs	7 168	7 254	6 134	5 664	6 920	7 990
Nombre de prêts	287 756	312 304	197 919	256 414	245 101	308 899

Le nombre d'emprunteurs actifs et de prêts ont néanmoins augmenté pour atteindre en 2023 des niveaux supérieurs à ceux précédant la pandémie de Covid alors qu'une enquête du Ministère de la culture consacrée aux *effets de la crise sanitaire sur l'activité des bibliothèques françaises en 2020 et 2021*, indique une baisse conséquente de la fréquentation entre 2019 et 2021 pour toutes les bibliothèques (baisse de 42% pour les bibliothèques municipales et intercommunales).

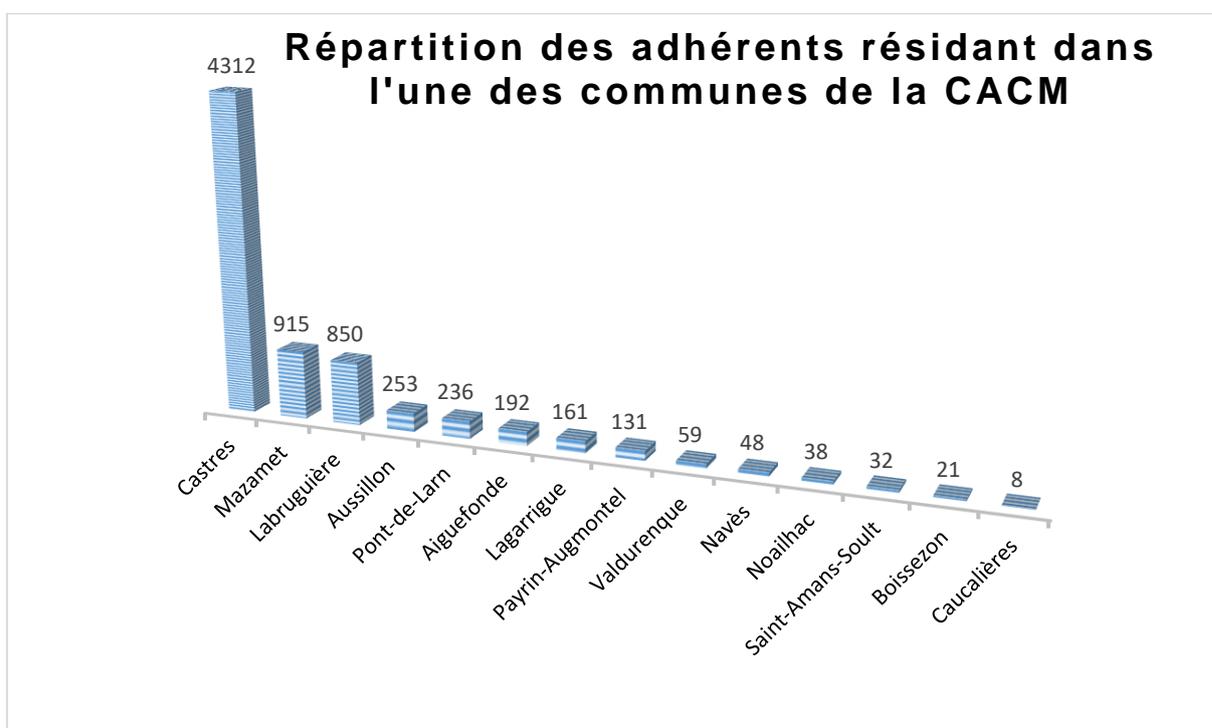
La répartition des prêts en 2023 reflète le retour à une situation en adéquation avec la population des différents bassins de vie et de la surface des équipements.

Médiathèque	Prêts	SOIT
CASTRES-SIDOBRE	130 937	42 %
CASTRES-ZOLA	55 350	18 %
LABRUGUIÈRE	52 327	17 %
MAZAMET	70 285	23 %
TOTAL	308 899	100 %

Nombre et répartition des adhérents en 2023

Le nombre d'adhérents est en revanche assez faible, comparé aux statistiques nationales : **avec 7 256 adhérents en 2023, le réseau ne compte que 9% des habitants du de la Communauté d'agglomération disposant d'une carte d'adhésion.** Dans la dernière enquête du ministère de la Culture, publiée en 2021, qui fait la synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales, il est indiqué que 16% de la population française est inscrite dans une bibliothèque.

Les habitants de Castres constituent la majorité des adhérents. Cette répartition correspond évidemment à la population des 14 communes composant la Communauté d'agglomération.



Sur les 7 990 adhérents au réseau, 734 résident en dehors de la Communauté d'agglomération, qu'il s'agisse de personnes habitant dans les collectivités limitrophes ou parfois de personnes, peut-être de passage, résidant hors de la région.

Répartition des adhérents résidant hors CACM	
Commune de la CACM	Nombre d'adhérents
CA de Castres Mazamet	7256
CC du Sor et de l'Agout	245
CC Sidobre Vals et Plateaux	196
CC Thoré Montagne Noire	117
CC du Laurécois et du Pays d'Agout	93
CC de la Montagne Noire	18
CC du Minervois au Caroux	15
CC du Lauragais Revel Sorezois	11
CC Centre Tarn	9
CA de l'Albigeois (C2A)	7
CC des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	7
CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	4
Carcassonne agglo	2
Toulouse Métropole	2
Montpellier Méditerranée Métropole	1
Autres communes Hors Occitanie	7
TOTAL	7990

Le comptage des entrées

La mise en place en 2023 d'un comptage des entrées dans l'ensemble des médiathèques permet une estimation, au-delà des emprunteurs actifs, de la part de personnes qui n'ont pas de carte d'adhérent, qui utilisent celle d'une autre personne ou qui ont une carte mais fréquentent les médiathèques à l'occasion d'actions culturelles ou simplement pour consulter des documents sans en emprunter.

Des semaines types (pendant et hors vacances scolaires) ont été identifiées. Les résultats des comptages ont ensuite été transposés aux semaines comparables.

Pendant les semaines types, les entrées ont simultanément été comptées dans l'ensemble des médiathèques du réseau. Ce système de comptage sera reproduit chaque année afin d'identifier la progression de la fréquentation en dehors des emprunteurs actifs.

En 2023, 325 personnes en moyenne franchissent l'entrée de l'une des médiathèques du réseau chaque jour. Sans surprise, les médiathèques les plus grandes attirent davantage de personnes. La petite médiathèque de Castres-Zola, située en centre-ville, est cependant très fréquentée. Cela explique le choix qui a été fait d'ouvrir cette médiathèque, à partir de septembre 2021, entre 12h et 14h. Cette fréquentation confirme la pertinence de positionner un lieu culturel au centre-ville de Castres.

**Estimation 2023 pour
l'ensemble des médiathèques**

100 422 entrées

4. Évolution des horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture ont été étendus et harmonisés en 2023, passant de 113 à 122 heures hebdomadaires pour l'ensemble du réseau.

Pour ce faire, et en l'absence de création de poste, il a été décidé de réduire les horaires d'ouverture de la grande médiathèque de Castres-Sidobre (passant de 33h30 hebdomadaires à 28h) et d'ouvrir davantage la médiathèque de Castres-Zola qui a connu un fort succès pendant la fermeture de Castres-Sidobre (de 26h à 36h) et ne nécessite que deux agents pour l'accueil du public. Cette petite médiathèque du centre-ville est désormais ouverte entre 12h et 14h, afin de correspondre au rythme de vie et aux déplacements des habitants de Castres.

Les médiathèques de Castres sont donc au total ouvertes 64 heures par semaine contre 59h30 auparavant.

De même, il a été décidé d'étendre les horaires de la médiathèque de Labruguière suite à l'expérimentation concluante du redéploiement des horaires durant la fermeture de Castres-Sidobre a été concluante. Cette médiathèque est désormais ouverte le vendredi, jour de marché en centre-ville, passant de 25h30 à 30h hebdomadaires.

À sa réouverture après travaux, la médiathèque de Mazamet a repris ses horaires traditionnels, soit 28 heures d'ouverture hebdomadaire. C'est sur la régularité de ses horaires (10h-12h ; 14h-18h) que l'harmonisation a été opérée afin d'améliorer la lisibilité des heures d'ouverture et de fermeture des 4 médiathèques du réseau.

HORAIRES D'OUVERTURE jusqu'en 2022

	Castres-Sidobre	Castres-Zola	Labruguière	Mazamet	TOTAL
Lundi			14h - 18h30		4 H 30
Mardi	10h - 12h 14h - 19h30	10h - 12h30 14h - 18h00	14h - 18h30	10h - 12h 14h - 18h	24H30
Mercredi	10h -----18h	10h - 12h30 14h - 18h00	10h - 12h 14h - 18h30	10h - 12h 14h - 18h	27 H
Jeudi	14h - 18h		14h - 18h30	14h - 18h	12H30
Vendredi	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h30 14h - 18h00		10h - 12h 14h - 18h	18H30
Samedi	10h -----18h	10h - 12h30 14h - 18h00	10h - 12h 14h - 17h30	10h - 12h 14h - 18h	26 H
Amplitude hebdomadaire	33 H 30	26 H	25 H 30	28 H	113 H

HORAIRES D'OUVERTURE 2023

	Castres-Sidobre	Castres-Zola	Labruguière	Mazamet	TOTAL
Lundi			14h - 18h		4 H
Mardi	10h - 12h 14h - 18h	10h -----18h	14h - 18h	10h - 12h 14h - 18h	24 H
Mercredi	10h - 12h 14h - 18h	10h -----18h	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 18h	26 H
Jeudi	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	16 H
Vendredi	10h - 12h 14h - 18h	10h -----18h	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 18h	26 H
Samedi	10h - 12h 14h - 18h	10h -----18h	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 18h	26 H
Amplitude hebdomadaire	28 H	36 H	30 H	28 H	122 H

↗ (+ 9h)

5. Tarifs de l'adhésion annuelle

Les tarifs sont restés stables depuis la mise en réseau. L'adhésion permet d'emprunter pendant une année 10 documents pour trois semaines (renouvelable) dans l'ensemble des médiathèques du réseau.

S'agissant des habitants de l'agglomération de Castres-Mazamet (14 communes) :

- L'adhésion est **gratuite** pour les mineurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants et les structures éducatives ou sociales ;
- Le tarif pour les adultes reste peu élevé, **5 euros**.

S'agissant des personnes qui n'habitent pas dans la Communauté d'agglomération :

- Le tarif de l'adhésion pour les mineurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants et les structures éducatives ou sociales est de **10 euros** ;
- Les adultes doivent s'acquitter de **20 euros**.

La gratuité totale de l'adhésion n'est pas envisagée pour les 4 années à venir. Des extensions des tarifs préférentiels pourront en revanche être réalisées dans le cadre de la refonte du règlement intérieur.



6. Budget

La part la plus importante des **dépenses de fonctionnement** est consacrée aux collections. Ces dépenses, comme celles dédiées aux actions culturelles sont en progression régulière ces dernières années.

Domaines	Dépenses de fonctionnement 2023
Acquisition de collections	165 304 €
Action culturelle	32 347 €
Autres frais de fonctionnement (déménagement, logiciel Électre...)	17 078 €
Matériel d'équipement des collections	10 064 €
Communication	5 189 €
Fournitures administratives	1 576 €
TOTAL	231 557 €

En 2023, **22 640 € ont été investis** dans l'acquisition de mobilier et de matériel multimédia.

Ces dépenses étant éligibles au versement de la DGD bibliothèques 2023, une subvention de 17 464 euros a été attribuée à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet par le M. le Préfet de la Région Occitanie.

Domaines	RECETTES 2023
Adhésions	21 424 €
Vente de livres (braderies et société Ammaréal)	6 123 €
Subventions (DGD mobilier et informatisation)	17 464 €
TOTAL	45 011 €

Les adhésions constituent l'essentiel des recettes générées par le réseau des médiathèques.

Deux braderies sont organisées chaque année : l'une en mai à Mazamet, l'autre en novembre à Castres. Les documents désherbés pour permettre une actualisation constante des collections sont mis en vente au prix de deux euros. Ceux qui n'ont pas été vendus lors de ces braderies sont envoyés à la société Ammaréal qui reverse un pourcentage du prix des ventes au réseau des médiathèques mais également à des associations en faveur de la lutte contre l'illettrisme.

7. Les collections

Un plan de développement des collections 2024-2028 et une charte documentaire déclineront les axes du présent schéma s'agissant des collections mises à disposition du public et des collections patrimoniales à conserver pouvant être consultées à des fins de recherche ou valorisées lors d'événements particuliers.

▪ Les collections « lecture publique »

À ce jour, des tableaux de suivi permettent notamment d'évaluer le taux de rotation et de décider de la répartition du budget annuel entre les différents supports et domaines.

Une « commission politique documentaire » se réunit périodiquement pour mettre en place des projets.

Des tutoriels permettent de donner des consignes à l'équipe.

Les orientations du Schéma de développement de la lecture publique permettront de prioriser les projets à mener et de les programmer en tenant compte des projets de l'ensemble des pôles.

L'organisation actuelle rigoureuse permet d'établir les données d'activité suivantes.

Évolution des dépenses d'acquisition pour les collections

Le budget alloué aux collections est en constante évolution depuis 2018.

Dépenses	2018	2023	Variation
Tous supports	97 116 €	144 304 €	+49%
Presse	12 884 €	21 000 €	+63%
TOTAL	110 000 €	165 304 €	+50%

Répartition des dépenses affectées aux collections en 2023

La presse, les DVD, la fiction adulte et les BD sont les documents les plus dotés actuellement. Les évolutions de cette répartition seront déclinées dans le futur Plan de développement des collections.

FONDS	Dépenses	Part des dépenses d'acquisition
Fiction jeunesse et petite enfance	21 233€	13%
Presse	21 000 €	13%
DVD	20 663 €	13%
Littérature blanche adultes	18 240 €	11%
BD	14 963 €	9%
Documentaires Sciences	9 405 €	6%
Romans policier	8 693 €	5%
Jeux	7 500 €	5%
Mangas	7 125 €	4%
"Lire autrement"	7 125 €	4%
Documentaires Histoire	5 843 €	4%
Documentaires Vie pratique	5 558 €	3%
Documentaires Arts	5 558 €	3%
Romans Science Fiction Fantasy	4 988 €	3%
Musique (CD et vinyles)	4 275 €	3%
Documents en langues étrangères	3 135 €	2%
TOTAL	165 304 €	100%

Répartition des documents par support et taux de rotation

Calculer le taux de rotation d'une collection permet d'estimer le nombre moyen de prêts annuels par document.

La profession considère qu'une collection dont le taux de rotation est inférieur à 1 est insatisfaisant. Il faut dès lors construire des solutions pour mieux valoriser les documents qui la composent. À l'inverse, un taux de 3 à 4 révèle une activité élevée, pouvant conduire à accroître le nombre d'exemplaires proposés.

Les livres sont évidemment les documents qui occupent la plus grande part des rayonnages du réseau de médiathèques.

Le nombre de CD, mis en perspective avec leur faible taux de rotation conduira à une remise en question de la place qui leur est accordée au sein des espaces Image et son. Un travail d'expérimentation a déjà été amorcé avec la mise à disposition de lecteurs CD pour les personnes, nombreuses, qui n'ont plus le matériel adapté pour écouter de la musique. L'acquisition de vinyles, revenus au goût du jour, a également été expérimentée. Le faible nombre de vinyles achetés et le fait que cette collection n'ait pas encore été mise en place dans la médiathèque de Mazamet et de Castres-Zola explique peut-être leur faible taux de rotation. Ces éléments seront analysés dans le cadre de formalisation de la politique documentaire.

SUPPORTS	Livres	Magazines	Documents des malles éducatives	CD	Vinyles	Livres CD	DVD	Matériel audiovisuel	Jeux	Kamishibais et butais	TOTAL
Adultes	49 000	3 814	/	9 341	139	10	4 438	85	466	/	67 294
Jeunesse	55 350	1 897	454	932	/	937	1 732	/	773	73	39 209
TOTAL	81 411	5 711	454	10 273	139	947	6 170	85	1 239	73	106 503
Taux de rotation	2,32	3,11	1,56	1,07	1,07	3,08	3,84	4,93	7,04	5,41	2,38

Répartition des documents par médiathèque et fonds flottants

Cette répartition est établie en fonction de la surface disponible dans les différents équipements.

Médiathèque	Nombre de documents	Part
CASTRES-SIDOBRE	53 384	42%
MAZAMET	40 718	32%
LABRUGUIÈRE	17 584	14%
CASTRES-ZOLA	16 758	13%
TOTAL	128 444	100%

Avec la gestion des collections en réseau, a été mis en place un « fonds flottant ».

Ce système consiste à permettre la circulation de documents dans les différentes médiathèques au gré des réservations des usagers au lieu de renvoyer ces documents de manière automatique dans une bibliothèque après leur restitution.

Avantages du fonds flottant	Inconvénients du fonds flottant
<ul style="list-style-type: none">➤ Limiter la circulation des documents au strict nécessaire➤ Accentuer les possibilités de renouvellement des documents présentés dans les rayonnages des différentes médiathèques. Ex : Une fois le document provenant de l'une des médiathèques de Castres restitué par un usager de la médiathèque de Mazamet, il devient visible dans les rayonnages de cette deuxième médiathèque par l'ensemble des usagers la fréquentant➤ La plupart du temps le système « s'auto-régule » sans que les agents n'aient à intervenir sur la répartition des documents➤	<ul style="list-style-type: none">➤ Les bibliothécaires doivent être vigilants à ne pas ranger un document dont un exemplaire est déjà présent dans les rayonnages➤ Lorsqu'un bibliothécaire constate qu'un rayonnage est trop plein, il doit contacter un collègue des autres médiathèques pour identifier un nombre approximatif de documents transférables

BILAN COLLECTIONS LECTURE PUBLIQUE

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">➤ Les achats de collections reposent sur un fonctionnement interne rigoureux et efficace➤ Les taux d'emprunt des fictions jeunesse, BD, mangas et DVD sont très satisfaisants➤ Les collections sont diversifiées et incluent désormais du matériel pour accompagner l'évolution des pratiques culturelles (matériel audiovisuel, butaïs, etc)➤ Une constitution et une valorisation des collections de plus en plus participative (prise en compte systématique des suggestions et des coups de cœur des lecteurs, rachat des documents très demandés)	<ul style="list-style-type: none">➤ Un mobilier vieillissant et surchargé et un catalogue en ligne peu valorisant pour les collections➤ De grandes disparités s'agissant de l'actualisation et de l'attractivité des différents fonds proposés➤ L'insuffisante valorisation de ressources numériques gratuites (livres numériques, musique et presse en ligne, offres de formation, etc)➤ Un nombre de documents et un budget légèrement inférieurs aux moyennes nationales
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">➤ Le renouvellement en cours, par tranches, du mobilier permettra de mieux valoriser les collections➤ Le travail déjà entrepris pour valoriser les ressources en ligne sera approfondi dans les prochaines années➤ Une augmentation annuelle systématique du budget alloué aux collections	<ul style="list-style-type: none">➤ De nombreux projets en cours et des effectifs insuffisants pour les prendre en charge

La navette inter-médiathèques

Depuis la mise en place d'une navette inter-médiathèques, les adhérents se sont largement saisis de ce service permettant de réserver des documents dans une médiathèque pour les récupérer dans la médiathèque la plus proche de chez eux (en médiathèque ou depuis le catalogue en ligne).

Ainsi, en 2023, 70 000 documents ont transité par la navette inter-médiathèques chaque semaine.

Cela représente une moyenne de 135 kg de documents transportés chaque jour pour ce service.

Ce service est d'autant plus intéressant qu'associé à la mise en place du système de fonds flottant entre les quatre médiathèques, il permet :

- De créer un effet de renouvellement régulier des documents par l'installation dans les rayonnages de la médiathèque de restitution ;
- De limiter le transport de documents via la navette (en ne les faisant circuler qu'une seule fois, au moment de l'envoi des réservations dans la médiathèque dans laquelle elles sont attendues) ;

L'impact environnemental de la circulation des documents est aussi limité que possible grâce à l'utilisation d'un véhicule électrique et à l'absence de retour systématique d'un document dans sa bibliothèque d'origine.

Une réflexion est en cours visant à améliorer l'organisation actuelle. En raison du faible nombre d'agents aptes à prendre en charge physiquement la circulation des documents par la navette et pour améliorer les conditions de travail des agents qui sont affectés à cette mission, les modalités de transport des documents seront questionnées.

L'achat d'un véhicule utilitaire aménagé ad hoc permettrait par exemple de ne plus avoir à soulever des caisses au moment de leur installation dans le véhicule.

▪ **Les collections patrimoniales**

En janvier 2023, un poste de bibliothécaire catégorie A a été affecté à hauteur de 50% à la gestion des collections patrimoniales du réseau. Cette gestion a évolué grâce à la constitution d'un pôle dédié et au recrutement d'une adjointe de catégorie C placée sous la responsabilité de la responsable des collections patrimoniales.

Un travail colossal **d'inventaire des dons et dépôts** a été mené, permettant :

- De mettre en avant le fait que des documents donnés l'avaient été sans condition ;
- De formaliser des règles de gestion des dons pour l'avenir ;
- De transférer les dépôts de la Société Culturelle du Pays Castrais, en raison de leur nature, aux archives municipales ;
- D'identifier, avec l'aide d'Occitanie Livre et Lecture, un fonds intéressant à signaler (fonds Vidal) ;

Le service des Archives municipales de la ville de Castres et le réseau des médiathèques ont d'autre part convenu d'une **répartition plus rationnelle des différents espaces des magasins** situés en rez-de-jardin de la médiathèque de Castres-Sidobre.

Cette réorganisation permettra de donner plus de lisibilité aux documents conservés par ces deux services. Plusieurs déplacements de collections seront réalisés conjointement en 2024 dans ce cadre.

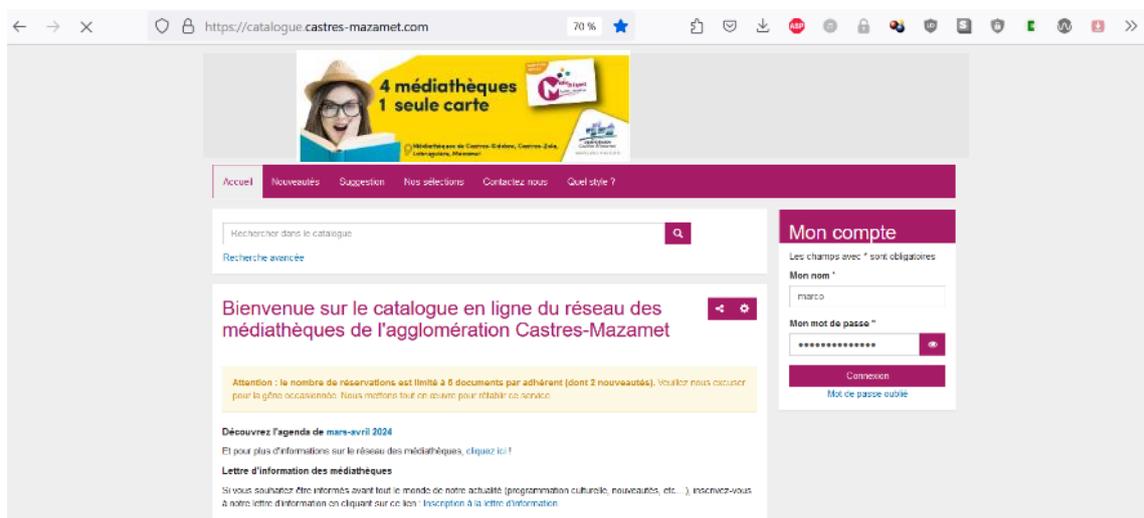
Une **charte** documentaire est en cours d'élaboration pour mettre en œuvre l'axe 3 de ce Schéma. Il y sera défini le champ des documents ayant vocation à être conservés par le réseau des médiathèques. Le statut des collections qui avaient été confiées à la Maison des mémoires de Mazamet sera également clarifié.

Enfin, un partenariat a été engagé avec Occitanie Livre et Lecture qui accompagnera intellectuellement et financièrement la rétroconversion du catalogue papier des collections patrimoniales afin que toutes les collections signalées au format papier soient dorénavant intégrées au catalogue en ligne. Cette numérisation est programmée pour fin 2024.

BILAN COLLECTIONS PATRIMONIALES

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le premier inventaire réalisé a permis de programmer les projets de valorisation à court et moyen terme ➤ Deux agents qualifiés en charge des projets concernant ces fonds ➤ Des fiches papier avec des mentions précises qui vont permettre de reconstituer le fonds Vidal et d'identifier plus facilement les documents rares ou précieux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des collections patrimoniales peu lisibles en l'absence de rétroconversion du catalogue ➤ Un grand nombre d'anciens périodiques à trier ➤ Des documents patrimoniaux à rechercher dans une « réserve » de lecture publique à trier ➤ Des fonds éclatés à reconstituer ➤ Des conditions de conservation à améliorer
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement d'Occitanie livre et lecture et de la DRAC Occitanie, notamment dans le processus de rétroconversion ➤ Cette rétroconversion améliorera la lisibilité, la visibilité et permettra de valoriser les collections patrimoniales 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De nombreux projets à mener et des effectifs insuffisants pour les prendre en charge ➤ Les projets de travaux sur la médiathèque de Castres-Sidobre ne sont pas encore programmés

▪ Le catalogue en ligne



Le catalogue en ligne du réseau permet de rechercher les documents disponibles dans les quatre médiathèques et de les réserver. Il rassemble également quelques informations essentielles (horaires d'ouvertures, adresse des médiathèques, contact).

Il s'agit de la version la plus simple et la moins onéreuse proposée par la société C3rb. Elle fonctionne en interaction avec le logiciel de gestion Orphée NX.

L'utilisation des fonctionnalités « recherche » et « réservations », associée à la possibilité de faire circuler les documents entre les différentes médiathèques est très appréciée par les adhérents.

Ce catalogue présente en revanche de multiples points faibles :

- L'absence de solution pour interagir avec les lecteurs (coups de cœur en ligne notamment) ;
- L'impossibilité d'agir sur la présentation des onglets ;
- L'absence de solution en ligne pour l'inscription des personnes à des actions culturelles ;
- L'impossibilité de réaliser une pré-adhésion en ligne, qui permettrait de simplifier considérablement la procédure ;
- L'absence de solution satisfaisante pour valoriser les vidéos et productions numériques des médiathèques.

Un groupe de travail est chargé d'étudier les possibilités d'amélioration du catalogue en ligne. Une phase de parangonnage permettra de sélectionner les portails de réseaux comparables les plus attractifs et d'identifier les écueils à éviter.

Dans le cahier des charges proposé au service informatique de la Communauté d'agglomération, une attention particulière sera apportée à l'accessibilité numérique du futur portail ainsi qu'à la compatibilité du catalogue en ligne avec les évolutions qui seront induites par la transition bibliographique (l'évolution des normes de descriptions des documents programmée à l'échelle nationale). Le service communication de la Communauté d'agglomération assurera le pilotage de la charte graphique de ce portail.

8. Les actions culturelles

Les actions culturelles du réseau des médiathèques sont accessibles à tous (abonnés ou non), sur inscription et gratuites.

Elles se déclinent selon 5 types de formats :

- **Des actions s'inscrivant dans des évènements nationaux** : « Nuits de la lecture », « Partir en livre », « Fête de la science », « Mois du film documentaire » ;
- **Des actions s'inscrivant dans des évènements locaux** : « Cinéfeuille », « Lisle Noir », « Contes en balade », « Jap'in Tarn », semaine « Extra'Ordinaire » ;
- **Des évènements ou actions initiés par les bibliothécaires du réseau** : « Février en musique », « Festival de l'Illustration Jeunesse », « Prix du Marque-Page », « Prix Mang'Akiba », concours de dessin manga, et « Décembre : mois de la jeunesse » ;
- **Des actions ponctuelles** (ex : spectacle déambulatoire à l'occasion de la réouverture de Mazamet ; atelier couverture de livres à la rentrée scolaire de septembre) ;
- **Des actions récurrentes** : ateliers multimédia, « coups de pouce généalogie », siestes musicales, heures du conte (Racontines, Malles aux histoires, lectures de kamishibais), ateliers ou animations pendant les vacances, soirées jeux.



Ces propositions ont été élaborées par des groupes projets auxquels ont participé 21 agents. D'autres agents ont accompagné leur réalisation (fabrication de décors, transport de matériel, accueil du public). Au total 90% des agents se sont librement impliqués dans les actions culturelles en 2023, ce qui témoigne d'une grande compréhension des missions des bibliothèques et de l'envie de développer des relations de proximité avec les personnes qui fréquentent les médiathèques.

La fin d'année 2022 a vu remonter très nettement la fréquentation des actions culturelles proposées par les médiathèques suite à la réouverture de Castres-Sidobre. Cette tendance s'est largement confirmée en 2023 avec une progression de 54,4% par rapport à 2022.

La qualité des actions proposées est régulièrement soulignée par les usagers qui apprécient en particulier les actions participatives telles que les ateliers créatifs et les échanges conviviaux lors des réunions autour de prix littéraires.

La fréquentation se répartit comme suit :

Fréquentation 2023	Evènements	Participants
Janvier	Nuit de la lecture	129
Février	Février en musique Prix Mang'Akiba	453
Mars	Animations « vacances »	105
Avril	Festival de l'Illustration Jeunesse Réunions des jurés du Prix du Marque Page (PMP)	537
Mai	Animations « vacances »	184
Juin	Cinéfeuille Réunions des jurés du PMP	197
Juillet	Partir en Livre	465
Août	Pas d'animation	0
Septembre	Festival de Polar Lisle Noir	156
Octobre	Contes en balade Fête de la science Jap in Tarn Prix Mang'Akiba	1 191
Novembre	Final PMP Mois du Doc	219
Décembre	Spectacles et ateliers autour des littératures de l'imaginaire	221
TOTAL		3 857

Ces événements ont rassemblé 2 030 adultes et 1 827 enfants.

La remarquable fréquentation des actions hors les murs animés par les médiathèques comme dans le cadre de « Partir en Livre » (390 personnes en 4 jours) ou du salon « Jap'in Tarn » à Mazamet (752 personnes 2 jours) se confirme d'année en année. Ces actions sont l'occasion pour le réseau de donner de la visibilité à ses collections et actions auprès de personnes qui ne les connaissent pas.

La répartition par type d'animations montre la diversité des propositions construites par le groupe action culturelle.

Types d'animation	nombre de propositions
Lectures à voix haute	64
Rencontres d'auteurs	4
Conférence/table ronde	2
Spectacles	7
Concerts amateurs	2
Projections	3
Rencontres de jurés autour de prix littéraires	18
Animations jeux	11
Siestes musicales	7
Ateliers artistiques	27
Atelier pratique	1
Ateliers multimédia	20
Ateliers généalogie individuels	8
Fréquentation Hors les Murs	6 jours
Concours de dessin	1
Total	183



La lecture est évidemment mise à l'honneur, en particulier auprès des jeunes enfants, mais aussi à travers l'organisation de prix littéraires. De nouveaux champs d'intervention ont été explorés (la musique), d'autres ont été développés compte tenu de la demande ou de leur succès (ateliers multimédia, hors les murs, rencontres d'auteurs).

Les dépenses allouées aux actions culturelles, 32 247 €, se répartissent ainsi :

Répartition des sommes allouées à l'action culturelle	Dépenses engagées	Part
Cachet des artistes	9 665 €	61%
Autres frais (URSSAF, SACEM, matériel...)	5 874 €	18%
Frais de transport	3 560 €	11%
Frais d'hébergement et de restauration des artistes	3 248 €	10%
TOTAL	32 347 €	100 %

BILAN ACTIONS CULTURELLES

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un groupe d'agents motivés, créatifs, aux multiples talents et compétences qui s'impliquent dans la conception et l'animation des actions ➤ Une fréquentation globale en hausse et un engouement pour les actions conviviales qui justifient les dépenses engagées ➤ Des événements phares donnent de la visibilité aux médiathèques auprès des personnes du territoire mais aussi des partenaires culturels, des structures éducatives et sociales ➤ Des actions récurrentes pour enfants plébiscitées par les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les actions autour du cinéma (projections, mois du doc) peinent à trouver leur public ➤ La communication ciblée auprès des structures n'est pas toujours possible, faute de temps et de moyens humains ➤ L'absence de charte d'action culturelle formalisant des objectifs ➤ La part de dépenses consacrées au Festival de l'illustration Jeunesse (événement phare) fait peser des contraintes sur les sommes à consacrer aux autres actions
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des partenaires culturels et institutionnels locaux dynamiques (MDT, Le Rond-Point, Apollo, Lo Bolegason...) ➤ Une librairie locale volontaire pour développer des partenariats autour de rencontres d'auteurs ➤ Le recrutement de nouveaux agents avec des compétences et une appétence pour l'action culturelle ➤ Le développement pour 2024 d'un nouveau format visant à offrir des temps d'échanges conviviaux sur des thèmes culturels variés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des effectifs réduits, en particulier le samedi, qui limitent les possibilités d'animations ➤ Le départ en disponibilité de la personne qui anime les animations pour la jeunesse à Castres ➤ Des préparations parfois trop ambitieuses et chronophages ➤ L'état peu attractif et la vétusté des installations du bâtiment de la médiathèque de Castres-Sidobre (dont l'auditorium) limitent ou contraignent d'annuler certaines actions ➤ L'organisation de certaines actions repose entièrement sur la responsable de l'action culturelle (Nuits de la lecture, Partir en livre)



9. Les relations avec les structures éducatives

Le groupe « accueil de classes », composé de 5 agents du réseau, construit chaque année un programme offrant une grande diversité de propositions aux écoles.

Un livret détaillé est communiqué aux directeurs d'établissement de l'agglomération à l'occasion de la pré-rentrée. En 2023, 76 structures ont reçu ce programme en 2023.

▪ Le prêt de documents

Les établissements scolaires ont accès à une carte permettant aux enseignants d'emprunter davantage de documents que les adhérents individuels : livres, jeux, magazines, et CD peuvent être empruntés pendant 8 semaines, soit 5 semaines de plus que les lecteurs individuels.

Les enseignants des écoles maternelles et primaires bénéficient également d'un prêt de malles thématiques : 14 thèmes sont proposés aux maternelles, 15 aux élémentaires. Ces malles sont constituées de supports variés. Elles ont été intégralement renouvelées en 2023.

Pour l'année scolaire 2023-2024, sur les 29 malles disponibles, 27 ont été régulièrement empruntées.

▪ Les accueils de scolaires

Chaque médiathèque accueille les enseignants qui souhaitent faire découvrir ce lieu à leurs classes en autonomie, pour une consultation et/ou le prêt de documents, pour découvrir une exposition ou simplement le lieu.

Sur inscription, les enseignants peuvent d'autre part solliciter l'accompagnement d'un bibliothécaire suivant deux modalités :

- *La visite découverte* a pour objectif de faire connaître la médiathèque et ses ressources de manière ludique ;
- *La visite thématique* permet la découverte ou l'approfondissement d'un sujet en lien avec les apprentissages scolaires à travers une approche à la fois théorique et pratique (atelier).



En 2023, ces visites ont par exemple permis aux élèves de découvrir la bande dessinée, les abécédaires et l'illustrateur Hervé Tullet.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le réseau a accueilli 95 classes, soit environ 2 825 élèves.

- **L'association des enseignants aux événements culturels des médiathèques**

Les enseignants et leurs élèves sont associés aux temps forts de la programmation culturelle :

- Lors de la première journée du *Festival de l'illustration jeunesse*, des ateliers sont organisés pour que des élèves échangent de manière privilégiée avec les illustrateurs invités. 6 classes différentes bénéficient chaque année de ces temps d'échange ;
- Lors du *Mois du Film documentaire*, manifestation nationale coordonnée par Images en bibliothèques, des projections sont dédiées aux scolaires et suivies d'un débat avec le réalisateur ou un intervenant en lien avec la thématique abordée. L'objectif est également de favoriser les interactions entre des professionnels du cinéma ou de tous horizons et des élèves.

BILAN RELATIONS STRUCTURES ÉDUCATIVES

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Succès constant des accueils proposés ➤ Des accueils variés et de qualité, portés par une équipe de bibliothécaires professionnelles et dynamiques ➤ Développement des relations enrichissantes et de proximité avec les enseignants ➤ Développement de partenariats avec les collèges, lycées et l'école de la Deuxième chance ➤ Les partenariats initiés permettent d'accompagner des rencontres intergénérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'impossibilité de répondre aux nombreuses sollicitations par manque de moyens humains et de temps
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ De nouvelles propositions en lien avec la valorisation des collections patrimoniales ou l'utilisation d'outils numériques acquis en 2023 émergent au sein du groupe ➤ Des propositions émises par le service Environnement de la CACM pour aborder de manière ludique les enjeux environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un développement contraint des accueil de scolaires à défaut d'effectifs suffisants mais aussi d'espaces jeunesse suffisamment vastes pour accueillir plusieurs classes en même temps

10. Les relations avec les structures petite enfance

Les 5 bibliothécaires du réseau qui assurent les accueils de classes sont également investies dans les actions destinées aux enfants plus jeunes (0-3 ans) accueillis par les structures petite enfance : crèches, relais petite enfance et assistantes maternelles.

Les animations proposées permettent aux jeunes enfants de se familiariser avec le lieu, de s'initier à l'écoute, de les accompagner dans la découverte de l'illustration et de l'écriture, de manière ludique. Ce temps privilégié entre bibliothécaires, enfants et professionnels de la petite enfance comprend des lectures, des chants de comptines et des manipulations d'objets. Chaque séance de 20 à 30 minutes est suivie d'un temps « libre » pendant lequel les enfants peuvent consulter les livres ou les emprunter.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le réseau a réalisé 28 accueils, représentant environ 180 enfants.

BILAN STRUCTURES PETITE ENFANCE

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">➤ Succès constant des accueils proposés➤ Des accueils variés et de qualité, portés par une équipe de bibliothécaires professionnelles et dynamiques➤ Développement des relations enrichissantes et de proximité avec les structures petite enfance	<ul style="list-style-type: none">➤ Concurrence des créneaux disponibles avec ceux des accueils de classe (mêmes agents et mêmes espaces)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">➤ De nouvelles propositions en lien avec la musique et les outils d'éveil sensoriel➤ Des formations (en particulier proposées par la MDT) très prisées par l'équipe de bibliothécaires, et systématiquement mises en application	<ul style="list-style-type: none">➤ Un développement contraint de ces accueils à défaut d'effectifs suffisants mais aussi d'espaces jeunesse suffisamment vastes pour accueillir plusieurs groupes en même temps

12. Les partenariats avec les structures sociales

Le pôle « partenariats avec les structures sociales » a pour missions de développer et de renforcer les liens des médiathèques du réseau avec les structures présentes sur le territoire de l'agglomération Castres-Mazamet.

Il s'agit de faire connaître les médiathèques du réseau au plus grand nombre de ces structures et de faciliter leur venue mais aussi de proposer une offre de prêt dédiée, des collections spécifiques, des visites découverte et des actions culturelles adaptées à des handicaps spécifiques ou des groupes de jeunes en difficulté scolaire.



Sa mise en place s'inscrit dans les missions définies par la loi Robert du 21 décembre 2021 qui affirme à travers plusieurs articles le rôle social des bibliothèques et rappelle leur devoir d'assurer l'accès des personnes à leurs droits culturels.

La création en 2023 d'un pôle dédié et les recrutements d'un responsable des partenariats avec les structures sociales et d'un agent en charge des accueils des personnes accompagnées par ces organismes ont permis de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Inventaire des structures sociales du territoire dans un répertoire régulièrement mis à jour ;
- Visites découvertes des médiathèques pour favoriser ensuite la venue des structures en autonomie ;
- Constitution de sélections thématiques à la demande de structures ;
- Participation à différentes journées d'action et pour valoriser les collections spécifiques du réseau : matinées petite enfance, journée DYS, semaine sur le handicap à Labruguière ;
- Distribution de supports de communication sur les ateliers multimédia à des structures ciblées : France Travail, Maison du département, CCAS ;
- Réservation du tiers des places proposées lors des actions culturelles aux jeunes ou adultes accompagnés par des structures sociales ;
- Mise en place d'un fonds Facile à Lire et d'un espace dédié dans chaque médiathèque du réseau.

En 2023, les bibliothécaires ont initié des partenariats avec des enseignants de dispositifs spécifiques et lycées professionnels ainsi qu'avec des structures d'accompagnement professionnel :

- Des collégiens inscrits en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ont travaillé sur la thématique de la bande dessinée et participé à une projection suivie d'une rencontre avec la réalisatrice dans le cadre du Mois du Film documentaire ;
- Un projet de lecture à voix haute mis en place dans le cadre de l'objectif national « 100 % EAC » (en faveur de l'éducation artistique et culturelle) a

permis à des lycéens de baccalauréat professionnel de visiter la médiathèque de Castres-Sidobre, de découvrir la littérature jeunesse avec les bibliothécaires qui les ont accompagnés dans la préparation de lectures à voix haute auprès de classes de maternelle ;

- Des jeunes adultes inscrits à l'école de la Deuxième chance de Castres (parcours de formation et d'accompagnement individualisé pour les jeunes sans qualification, ou éloignés de l'emploi) ont pu bénéficier de visites découvertes personnalisées. Une présentation des ressources en ligne de formation mises à disposition gratuitement par la Médiathèque départementale du Tarn leur a notamment été proposée. Même si une faible part des participants a été intéressée par ces offres à la fois éducatives et culturelles, il semble pertinent de poursuivre cette action qui permet de désacraliser ce lieu dans lequel ils ne se sentent pas légitimes.

Les animateurs multimédias ont commencé à construire en 2023 un catalogue d'ateliers dédiés à l'ensemble des structures sociales qui pourront être reçues sur des créneaux dédiés.

Les objectifs à poursuivre ou à mettre en place en 2024 découleront des axes fixés dans le cadre du SDLP.

BILAN STRUCTURES SOCIALES

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un pôle dédié aux partenariats avec les structures sociales ➤ La constitution d'un répertoire évolutif des structures sociales du territoire ➤ La constitution d'un fonds Facile à Lire (FAL) ➤ La gratuité de l'adhésion pour les accompagnateurs des structures sociales de l'agglomération ➤ Des places réservées à ces structures pour participer aux actions culturelles du réseau et l'organisation d'actions spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'impossibilité de répondre aux nombreuses sollicitations et de s'attacher au travail de fond nécessaire par manque de moyens humains et de temps
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une identification accrue des médiathèques par les structures sociales ➤ La formalisation d'objectifs précis et évaluables dans le cadre du SDLP 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La difficulté de maintenir des liens pérennes avec des structures dont le personnel est peu stable ➤ L'absence de recrutement prévu pour renforcer le pôle

13. L'utilisation d'outils et ressources numériques

En 2023, un « groupe multimédia » constitué de trois agents a été chargé de réaliser un inventaire des outils du réseau, de repenser les propositions d'ateliers en lien avec ces outils dans les médiathèques de Castres-Sidobre et de Mazamet mais aussi de jouer un rôle de support technique auprès de leurs collègues pour leur permettre de se sentir à l'aise dans la manipulation quotidienne du numérique ou dans leurs missions d'accueil et de conseil.

▪ Les Espaces Publics Numérique (EPN)

Trois des quatre médiathèques proposent un accès à des postes informatiques fixes offrant un accès Internet ainsi que des logiciels de bureautique tels que traitement de texte ou tableur : Castres-Sidobre, Mazamet et Labruguière. Ces médiathèques ainsi que celle de Castres-Zola disposent également d'un accès wifi public via un portail de connexion.

	CASTRES-SIDOBRE	CASTRES-ZOLA	MAZAMET	LABRUGUIÈRE
Nombre de d'ordinateurs en libre accès	7	/	6	2
Solution de gestion des terminaux publics	BOM de C3RB	/	BOM de C3RB	Cyberlux
Autres services	Impression payante Scan de document gratuit			
Nombre de connexions enregistrées en 2023	1174	/	593	Pas de comptabilisation possible

Le service informatique de la Communauté d'agglomération a programmé pour 2024 le renouvellement du parc informatique des médiathèques ainsi que le remplacement des solutions de gestion des EPN par un autre système commun à toutes les médiathèques.

▪ Les tablettes tactiles

En 2023, le réseau des médiathèques a bénéficié de la Dotation Générale de décentralisation (DGD) pour acquérir 6 tablettes Ipad 9 et 6 tablettes Samsung Galaxy S5e.

Un planning d'utilisation assorti de consignes aux agents qui les manipulent puis le suivi technique ont été réalisés par le groupe multimédia.

Les utilisations les plus fréquentes sont les suivantes :

- Lors d'ateliers multimédia, avec des enfants, des adolescents ou des adultes ;
- Lors d'animations jeunesse, pour diffuser des musiques en streaming ;

- Dans le cadre d'expositions, pour y intégrer des activités multimédia complémentaires (en particulier lors du « Festival de l'Illustration Jeunesse ») ;
- Pour l'enregistrement par les bibliothécaires des vidéos ou la prise de photographies diffusées sur la page Facebook des médiathèques.

Seules des applications gratuites ont pu être téléchargées. Des applications payantes de qualité seront acquises à compter de 2024.

▪ **Les actions du groupe multimédia en lien avec la valorisation de ressources numériques**

À l'occasion des fermetures successives des médiathèques, une réflexion a été menée pour développer l'accès à des ressources numériques de qualité.

En 2022, la Médiathèque départementale du Tarn (MDT) a fait découvrir aux agents du réseau des médiathèques Castres-Mazamet son offre de ressources numériques gratuites accessibles à tous les Tarnais via son portail. Un accès à Skilleos (plateforme d'autoformation), Cafeyn (presse en ligne), mais aussi Arte VOD (films et documentaires vidéo en streaming ou téléchargement) y sont notamment proposée. Il a été décidé de ne pas développer de ressources numériques supplémentaires mais d'accompagner la valorisation des ressources mises à disposition par le Département.

▪ **Les « coups de pouce » informatiques**

Il s'agit de rendez-vous individuels de 45 minutes qui ont pour objectif de contribuer à la lutte contre l'illectronisme en offrant un accompagnement individualisé dans la manipulation d'outils informatiques. L'animateur aide l'utilisateur à surmonter une difficulté et lui donne des conseils pour progresser.

La demande de rendez-vous est forte et une liste d'attente est nécessaire pour la gestion de ces requêtes. La proposition est plébiscitée par les usagers et satisfait les personnes reçues.

Médiathèque	Nombre de rendez-vous individuels en 2023
CASTRES-SIDOBRE	48
MAZAMET	17
TOTAL	65

▪ Les ateliers thématiques pour adultes

Les ateliers thématiques sont des séances d'1h à 1h30 rassemblant des groupes, se déroulent entre octobre et mai, hors périodes de vacances scolaires.

Lors de ces ateliers d'1h30, l'animateur échange avec les participants sur une thématique ou une compétence précise. Il peut s'agir par exemple d'apprendre à sécuriser la navigation sur Internet, d'utiliser une application ou un logiciel spécifique. Les participants sont ensuite invités à manipuler les outils pour mettre en pratique ces nouveaux apprentissages. Cette proposition a ainsi pour objectifs de contribuer à la lutte contre l'illectronisme et d'offrir un espace d'échanges entre des personnes qui ont des préoccupations similaires.

Médiathèque	Nombre d'ateliers proposés en 2023	Nombre de participants
CASTRES-SIDOBRE	4	12
MAZAMET	5	14
TOTAL	11	26

Les ateliers peuvent accueillir jusqu'à six personnes mais le nombre d'inscrits est resté faible pour l'ensemble des propositions. Trois ateliers n'ont recueilli aucun succès.

Le groupe multimédia s'interroge à la fois sur la pertinence des créneaux et sur le choix des thèmes proposés. Les sujets d'actualité tels que la sécurité ou l'Intelligence Artificielle sont ceux qui ont le plus de succès.

Les participants interrogés indiquent être satisfaits tant par le contenu que par le déroulé des ateliers. Ils apprécient particulièrement la mise en pratique immédiate des outils présentés.

Les animateurs indiquent de leur côté que le parc d'ordinateurs des médiathèques, vétuste, nuit parfois au bon déroulé de l'atelier. La préparation chronophage et l'absence de participants génèrent parfois une frustration.

▪ Les ateliers pour la jeunesse

Des ateliers jeunesse sont programmés pendant les vacances scolaires. Après avoir introduit brièvement le thème de l'atelier, l'animateur propose aux plus jeunes de s'approprier des logiciels ou applications qui leur permettront de créer par exemple des projets littéraires, musicaux, artistiques ou techniques.

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet est membre avec les Laboratoires Pierre Fabre, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn, de l'association Castres-Mazamet Technopole qui a mis en place un FabLab.

Le réseau des médiathèques a initié un partenariat avec ce FabLab afin d'organiser des ateliers jeunesse autour d'outils tels que les imprimantes 3D, les drones ou d'autres technologies qui peuvent intéresser des jeunes désireux de concevoir leurs propres projets (prototype technique, meuble, objet artistique ou design, objet interactif, etc...). Un atelier de modélisation 3D et de programmation a ainsi été organisé à la médiathèque de Castres-Sidobre à l'occasion de « la Fête de la Science », un autre a également eu lieu à la médiathèque de Mazamet.

Suite au succès rencontré en 2023 par un atelier de 2h consacré aux médias papier et en ligne auprès d'élèves de CM1, de nouvelles propositions en lien avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI) seront développées pour la rentrée 2024. Pour ce faire, l'un des membres du groupe multimédia intégrera le groupe de travail accueil de scolaires. La formation des personnes chargées des accueils de scolaire au maniement d'outils numériques permettra également d'enrichir l'offre présentée aux enseignants dans les prochaines années.

Médiathèque	Nombre d'ateliers jeunesse proposés en 2023	Nombre de participants
CASTRES-SIDOBRE	3	20
MAZAMET	4	30
TOTAL	7	50

La fréquentation de ces ateliers est satisfaisante depuis la réouverture des différentes médiathèques. Les ateliers les moins fréquentés sont ceux s'adressant plutôt à des adolescents. La moyenne de six participants par atelier est très satisfaisante.

Ces ateliers sont en outre souvent l'occasion d'échanges intergénérationnels : les adultes qui accompagnent les plus jeunes n'hésitent pas à participer. Ils apprécient que les bibliothécaires accompagnent leurs enfants dans la découverte d'applications de qualité et adaptées à chaque âge.

Il est à noter que le wifi trop instable dans la médiathèque de Labruguière ne permet pas de connecter correctement des tablettes ou ordinateurs portables. Les deux ordinateurs fixes à disposition des usagers sont disposés à proximité de la banque d'accueil et dans une zone de passage. Ces conditions ne permettent pas de proposer un accompagnement dans des conditions correctes. La ville de Labruguière propose cependant régulièrement des ateliers dans une salle jouxtant la médiathèque.

▪ L'accompagnement des agents dans l'utilisation d'outils numériques

La prise en main des tablettes a révélé des inquiétudes chez des agents qui n'avaient pas l'habitude d'en utiliser.

Le groupe multimédia a veillé à prendre en charge les manipulations techniques des tablettes telles que le blocage d'applications pour éviter une utilisation autre que celle initialement prévue et l'installation des applications nécessaires. Un document formalisant les utilisations possibles de ces outils permet une utilisation autonome des tablettes par les agents.

Des agents sollicitent régulièrement le groupe multimédia pour un soutien dans l'utilisation des outils numériques. Afin de proposer une aide pérenne et sur mesure, un questionnaire global a conduit à recenser les besoins de chacun.

BILAN OUTILS ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un groupe multimédia structuré et soucieux de se former ➤ Succès de l'accompagnement personnalisé et des ateliers thématiques jeunesse organisés pendant les vacances scolaires ➤ La mise à disposition gratuite de ressources numériques variées par la Médiathèque Départementale du Tarn ➤ Du matériel neuf et performant : tablettes, tableau interactif, barre de son 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des difficultés à satisfaire la demande en accompagnement personnalisé ➤ Le faible succès des propositions d'ateliers thématiques à destination des adultes et des adolescents ➤ Des ordinateurs en libre accès vétustes ; des solutions de gestion disparates et peu satisfaisantes ➤ Le manque de personnel et des lieux permettant de développer l'accompagnement des pratiques numériques des scolaires
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'acquisition de cartes prépayées permettra d'installer de nouvelles applications de qualité sur les tablettes ➤ Le renouvellement du parc d'ordinateurs des médiathèques programmé pour 2024 ➤ Un personnel qui se saisit des propositions d'accompagnement du groupe multimédia ➤ Un partenariat avec un FabLab permettant de proposer des accompagnements variés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De nombreux projets en cours mais des effectifs insuffisants pour les prendre en charge ➤ Le multimédia est un domaine qui demande une veille et un suivi technique resserrés, le matériel et les logiciels devenant rapidement obsolètes.

14. La communication

Afin de mettre en avant ses services et ses collections, le réseau des médiathèques confie à un agent titulaire d'une formation de graphisme la conception de supports physiques ou en ligne qui sont proposés ensuite au service communication de la Communauté d'agglomération.

Ces supports de communication sont les suivants :

▪ Des brochures bimestrielles

Le format et le contenu de ces brochures ont connu de nombreuses évolutions.

Ainsi, lors de la période de fermeture de la médiathèque de Castres-Sidobre, comptenu du manque de visibilité à long terme sur la programmation culturelle, il a été décidé de passer d'une brochure trimestrielle à un dépliant mensuel.

Depuis janvier 2023, la brochure bimestrielle est imprimée en 2 000 exemplaires.

Une version « Calaméo » de cette brochure est diffusée sur les pages consacrées au réseau des médiathèques du site Internet de la Communauté d'agglomération, ainsi que sur le catalogue en ligne des médiathèques.

<https://www.castres-mazamet.fr/mediatheques/lagenda-des-mediatheques>



▪ Des affiches

Ces affiches sont une déclinaison en format papier de chaque action proposée. Elles sont installées dans les espaces dédiés de chaque médiathèque pour informer sur le programme culturel de l'ensemble du réseau.

▪ Des lettres d'information

Chaque mois, le réseau des médiathèques adresse à ses adhérents qui y ont consenti ou à toute personne qui en fait la demande une lettre d'information présentant ses actions culturelles.

Une seconde lettre mensuelle est consacrée aux collections, soit pour informer des nouveautés acquises, soit pour mettre en lumière une sélection thématique, le plus souvent en lien avec l'actualité culturelle.

- **Une page Facebook**

<https://www.facebook.com/Reseau.Mediatheques.CastresMazamet/>

Des publications sont régulièrement diffusées sur cette page afin de mettre en lumière :

- Des réalisations quotidiennes ou plus inattendues de l'équipe du réseau ;
- Des documents qui ont fait l'objet d'un coup de cœur ;
- Une action culturelle du réseau des médiathèques ;
- Les actions de certains partenaires culturels.

- **Une chaîne Youtube**

<https://www.youtube.com/@mediathequesdecastres-maza5526>

Cette chaîne Youtube permet d'héberger des vidéos de présentation de documents, par exemple à l'occasion du Prix Mang'Akiba.

Des liens vers ces vidéos sont diffusés sur les pages du site de la Communauté d'agglomération consacrées au réseau des médiathèques, Facebook, les lettres d'information ou le catalogue en ligne du réseau.

- **Une communication spécifique lors des temps forts de la programmation**

Partir en livre et le Festival de l'Illustration jeunesse sont des événements locaux pour lesquels des emplacements sont réservés sur les bus de la Communauté d'agglomération et panneaux publicitaires des différentes villes qui la composent.

- **Des marque-pages**

Lorsqu'un document est prêté, il est proposé à l'utilisateur de partir avec un marque-page rappelant les horaires d'ouverture des différentes médiathèques, sur lequel sera apposée la date limite de retour des documents empruntés.

L'agent en charge de la communication du réseau a également pour mission de transmettre la programmation des médiathèques aux villes ou structures de la Communauté d'agglomération qui informent les habitants (Office du tourisme, mairies, etc).

Types de supports de communication	Évaluation quantitative (2023)	Dépenses
Brochures bimestrielles papier	2 000 exemplaires imprimés tous les 2 mois, distribués dans 30 lieux différents	2 904 €
Affiches diverses	1295 par mois	1 986 €
Brochures en ligne via Calaméo	Nombre moyen de vues par brochure : 556	/
Lettres d'information	Envoyées : 84 632 Ouvertes : 37 %	298 €
Page Facebook	Nombre d'abonnés : 3 760	/
Chaîne Youtube	Nombre d'abonnés : 36	/
TOTAL		5 188€

BILAN COMMUNICATION

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les propositions de supports émanent d'un agent qui connaît parfaitement le fonctionnement des médiathèques ➤ Des relations constructives avec le service communication de la Communauté d'agglomération ➤ Des supports variés et attractifs ➤ Un nombre croissant de personnes et de partenaires demande à ce que la lettre d'information ou une brochure leur soit adressée 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'absence de portail numérique dédié aux médiathèques et de catalogue en ligne aux fonctionnalités avancées ➤ Une chaîne YouTube et une page Facebook peu fréquentées
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La Communauté d'agglomération dispose désormais d'un compte Instagram offrant une visibilité aux actions du réseau ➤ Un projet de création de compte Instagram « médiathèques » est en cours de réflexion ➤ Un cahier des charges est en cours de réalisation afin de passer à un catalogue en ligne offrant des fonctionnalités plus intéressantes notamment en termes de communication 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De nombreux projets à mener et des effectifs insuffisants pour les prendre en charge

C. Le contexte territorial

1. Données économiques

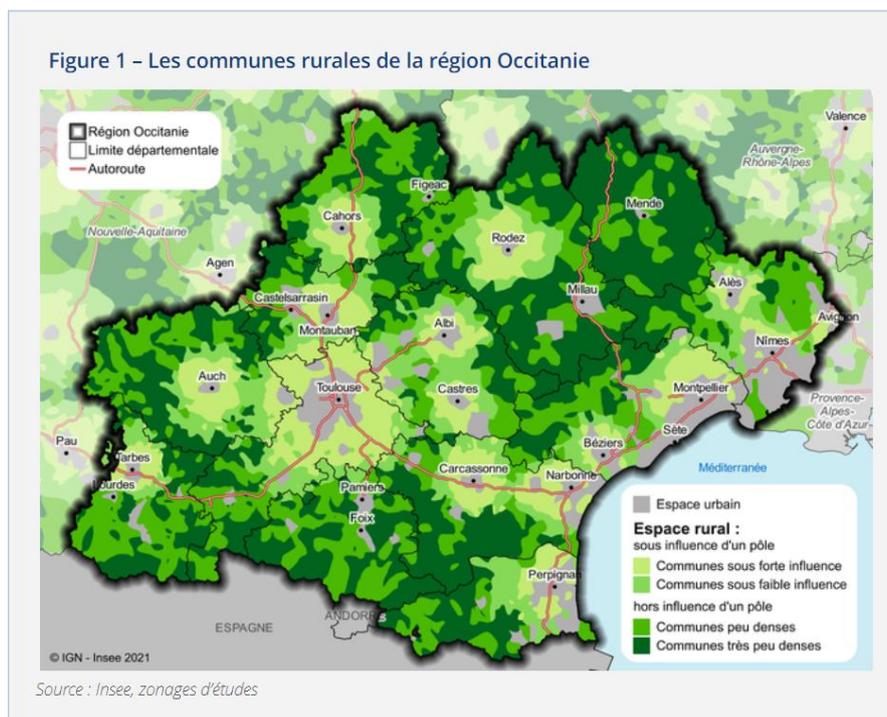
Avec Castres, Mazamet, Labruguière et Aussillon pour villes principales, la Communauté d'agglomération est le cœur économique d'un bassin d'emploi de 134 communes pour 161 000 habitants.

Le territoire de la Communauté d'agglomération à proprement parler rassemble 81 005 habitants.

Elle couvre le massif du Sidobre, les Monts de Lacaune et la Vallée du Thoré situés à l'est ainsi qu'une partie des plaines du Lauragais et de l'Agout à l'ouest et la Montagne Noire au sud.

Principal pôle industriel et de recherche privée entre Toulouse, Montpellier et Barcelone, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet regroupe des acteurs économiques et sociaux créateurs d'emploi et favorisant l'émergence d'activités de pointe.

Une grande partie des communes de la Communauté d'agglomération répondent à la définition retenue par l'INSEE des territoires ruraux³.



Le potentiel économique, grâce des initiatives locales, permet toutefois à l'agglomération de Castres-Mazamet de continuer à figurer parmi les bassins industriels les

³ « Jusqu'en 2020, l'Insee caractérisait le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, définie par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti. La nouvelle définition proposée rompt avec cette approche centrée sur la ville. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017. »

Population et emplois au lieu de travail⁴

Communes de la CACM	Population totale en 2020	Emplois au lieu de travail en 2019
Aiguefonde	2 564	296
Aussillon	5 929	1 444
Boissezon	388	55
Castres	43 833	22 868
Caucalières	289	45
Labruguière	6 624	1 945
Lagarrigue	1 838	185
Mazamet	10 361	4 779
Navès	712	81
Noailhac	872	103
Payrin-Augmontel	2 219	230
Pont-de-Larn	2 859	366
Saint-Amans-Soult	1 637	517
Valdurenque	880	172
TOTAL CACM	81 005	33 086
% CACM dans la zone d'emploi	48,7%	57,7%

Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet	2019	
	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	223	0,7
Artisans, commerçants, chefs entreprise	2 349	7,3
Cadres et professions intellectuelles sup.	3 435	10,6
Professions intermédiaires	7 537	23,3
Employés	10 315	31,9
Ouvriers	7 788	24,1
Ensemble	32 290	100,0

Source : Insee RP 2019 – Exploitation complémentaire au lieu de travail

La communauté d'agglomération compte plus de 3 400 cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que 2 350 artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Employés et ouvriers (56 %) sont proportionnellement plus nombreux qu'en Occitanie (48 %).

Cependant, la médiane du revenu disponible pour 2021 est inférieure à la médiane nationale (20 820 € contre 23 080 €). De même, le taux de pauvreté et le taux de chômage au sein de la Communauté d'agglomération sont significativement supérieurs aux taux nationaux (taux de pauvreté : 18,9 % contre 14,9 % pour la France ; taux de chômage : 15,5 % contre 12,3 %).

Le déploiement du rôle social des médiathèques y est par conséquent particulièrement pertinent.

⁴ Emplois au lieu de travail : sont comptabilisés les emplois situés dans la Communauté d'agglomération occupés par des personnes habitant à l'intérieur ou à l'extérieur de la Communauté d'agglomération

2. Le maillage social du territoire

Dans le cadre du diagnostic de territoire, les responsables des pôles « développement des partenariats avec les structures sociales » et « multimédia » ont tenté de répertorier les structures sociales. Elles les ont ensuite classées en fonction de leurs domaines d'activités.

Ce répertoire peut être incomplet mais constitue un support pour définir les orientations du développement de futurs partenariats et sera par conséquent régulièrement mis à jour.

Domaines d'activité des structures sociales répertoriées	Nombre de structures sociales répertoriées agissant dans ces domaines
Insertion sociale et recherche d'emploi	18
Accueil de personnes en situation de handicap, avec ou sans hébergement	8
Hébergement d'enfants placés	5
Accompagnement à la parentalité	3
Hébergement de demandeurs d'asile	2
Apprentissage du français langue étrangère	2
Hébergement de personnes âgées	8
Lutte contre l'illectronisme	12
Accompagnement aux démarches en ligne	4
TOTAL	62

Le réseau des médiathèques a noué des relations avec 12 de ces structures.

15 structures disposent d'autre part d'une carte d'adhésion spécifique.

S'agissant plus particulièrement des acteurs en lien avec le numérique :

- Des Maisons France Services sont implantées à Castres, Aussillon et Saint Amans Sout. Elles accueillent et aident les publics en difficulté face à l'administratif numérique. Des médiateurs numériques y accompagnent les personnes dans leurs démarches ;
- Deux conseillers numériques de la Maison du Département de Castres et Mazamet interviennent aussi souvent dans les petites communes. En rendez-vous individuels, ils accueillent principalement des personnes

adressées par les services de la Maison du Département en raison de difficultés sociales ;

- Des MJC proposent des ateliers numériques à Labruguière, Saint Amans et Pont de l'Arn. Leurs propositions ciblent majoritairement les personnes peu à l'aise avec les outils numériques ;
- Innofab, le FabLab implanté à Castres, propose des ateliers de découverte et d'initiation à des outils autres que bureautiques. La structure intervient surtout auprès des collégiens, majoritairement à Castres ;
- La structure castraise « Loisirs Centre » dispose d'une salle informatique équipée de douze postes. L'accès est gratuit sur inscription ;
- Deux associations de formation et d'aide sociale basées à Castres proposent, à côté de l'accompagnement professionnel proprement dit, des ateliers multimédia collectifs.

3. L'environnement culturel du réseau des médiathèques

Un répertoire similaire a été réalisé par la personne chargée du développement des actions culturelles afin d'identifier des partenaires potentiels.

Domaines d'activité acteurs culturels répertoriés	Nombre d'acteurs agissant dans ces domaines
Prêt de documents (bibliothèques ou points lecture)	5
Musées ou lieux d'exposition ponctuelles	5
Pratiques artistiques amateurs	11
Salles de spectacle ou cinémas	7
Pratiques de divers loisirs	7
TOTAL	35

Ce répertoire témoigne de la richesse culturelle du territoire.

Le réseau des médiathèques a déjà noué des relations avec la plupart de ces acteurs, soit dans le cadre de ses actions culturelles, soit pour partager des informations ou des supports de communication.

4. Les établissements d'enseignement du territoire

Le public scolaire occupe une place importante. Une particularité de l'agglomération est d'abriter un grand nombre d'établissements scolaires privés. Ainsi, sur les 47 écoles présentes, 19 % relèvent du privé, un taux qui atteint 46 % pour les collèges. Près de la moitié des familles choisissent ainsi des structures privées pour leurs enfants, contre 20 % au niveau national.

Structures éducatives du territoire	Données	Répartition public/privé
Écoles (maternelles et élémentaires) publiques	38	81%
Écoles (maternelles et élémentaires) privées	9	19%
Collèges publics	7	54%
Collèges privés	6	46%
Lycées publics	4	44%
Lycées privés	5	56%
TOTAL	69	

Enjeu de territoire, l'éducation est une priorité des communes de l'agglomération. Des outils sont mis en place en partenariat avec l'Education Nationale, les familles et la Ville afin que chaque enfant s'épanouisse à l'école. Les villes de Castres, Mazamet et Labruguière sont ainsi engagées dans des Programmes de Réussite Éducative (PRE).

La ville de Castres participe également au dispositif Coup de Pouce CLE, labellisé à l'échelle nationale et porté par la Caisse des Écoles publiques en partenariat avec l'Éducation Nationale et la CAF. Les enfants accompagnés dans ce cadre sont invités chaque année à participer à des accueils en médiathèque.

S'agissant de **l'Enseignement supérieur**, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a développé un site scientifique et technologique particulièrement riche.

Avec 20 établissements d'enseignement supérieur, de nombreuses formations allant de bac +2 à bac +8 et près de 2 000 étudiants, le pôle d'enseignement supérieur de Castres-

Mazamet propose une offre de formations diversifiée et très complémentaire de celle de Toulouse.

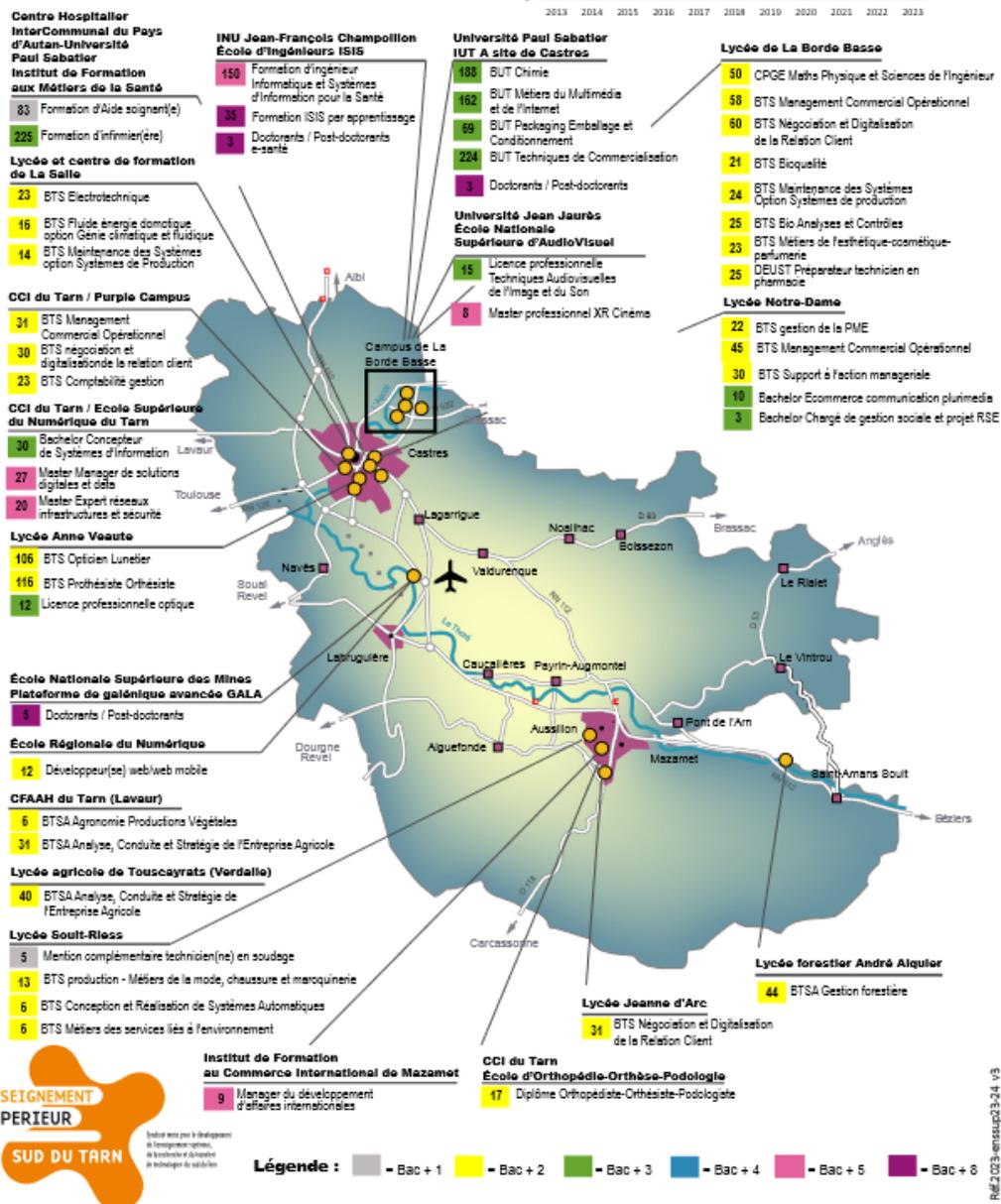
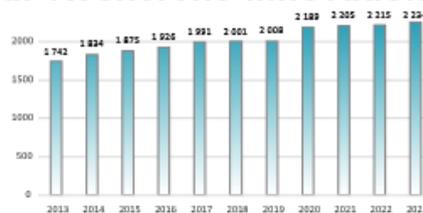
Présentant la spécificité d'être essentiellement scientifique et technologique, le site d'enseignement supérieur-recherche-innovation de Castres-Mazamet se décline en grandes filières – santé et numérique ; chimie et bio-industries ; management et commerce ; mécatronique et maintenance industrielle ; agriculture et forêt ; classes préparatoires.

Site d'Enseignement Supérieur-Recherche-Innovation de Castres-Mazamet

Effectifs année 2023-2024

2234 étudiants

20 établissements



Dès l'origine, l'enseignement supérieur de Castres-Mazamet a développé des liens étroits avec les entreprises du secteur, dispensant un enseignement en prise directe avec le monde économique et industriel.

D. Bilan global synthétique

FORCES

- Une organisation en réseau qui permet d'assurer une large amplitude d'ouverture au public et de proposer l'accès à la totalité des collections depuis 4 médiathèques
- Le rebond des inscriptions au réseau après la crise sanitaire et les fermetures pour travaux
- Une médiathèque rénovée (Mazamet) qui attire de nouveaux adhérents
- Des collections de plus en plus appréciées

FAIBLESSES

- La vétusté des bâtiments des médiathèques de Castres
- Un mobilier vieillissant et peu adapté au volume de collections
- Une visibilité insuffisante des médiathèques (signalétique insuffisante et absence de site Internet dédié)
- Une faible part de la population dispose d'une carte d'adhérent (9% en 2023)
- Une prise en compte insuffisante des pratiques numériques dans la réflexion sur le développement des collections
- Une bibliothèque du territoire, Aussillon, n'a pas été intégrée au réseau de médiathèques de la Communauté d'agglomération

OPPORTUNITÉS

- L'accompagnement de la réflexion sur le réaménagement des médiathèques de Castres par une entreprise spécialisée à compter de 2024
- Une partie du mobilier renouvelé dès 2024
- Un fonctionnement et une diversité de compétences permettant de générer des projets culturels variés
- Un dynamisme qui suscite de nombreuses propositions de partenariats
- L'accompagnement actif du réseau par des institutions ressources départementales, régionales et nationales (formations, journées professionnelles, subventions, conseils)
- Le recrutement de personnel formé aux enjeux contemporains du travail en médiathèque

MENACES

- Des investissements financiers importants à réaliser pour permettre la rénovation et le réaménagement des médiathèques de Castres, mais nécessaires pour garantir des conditions d'accueil et de travail normales
- Des moyens humains insuffisants pour mener de concert l'ensemble des projets essentiels au bon fonctionnement des médiathèques. Cette menace serait amplifiée par le temps nécessaire pour former des agents en reclassement à la mise en œuvre de ces projets

III. Les 6 axes stratégiques du Schéma de développement de la lecture publique 2024-2028

Pour construire les axes stratégiques de ce Schéma, le choix a été fait de combiner les éléments de diagnostic à la définition désormais explicite des missions des bibliothèques déclinées dans la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

Loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

« Au début du titre Ier du livre III du **code du patrimoine**, il est ajouté un article L. 310-1 A ainsi rédigé :

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de **garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.**

À ce titre, elles :

1° Constituent, conservent et communiquent des collections de documents et d'objets, définies à l'article L. 310-3, sous forme physique ou numérique ;

2° Conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ;

3° Participent à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique ;

4° Coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.

Les bibliothèques transmettent également aux générations futures le patrimoine qu'elles conservent. A ce titre, elles contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. »

Six axes stratégiques se sont ainsi imposés.

Axe 1. Participer à l'amélioration de l'accès des personnes à leurs droits culturels sur le territoire de la Communauté d'agglomération

Les axes opérationnels prioritaires dans ce cadre sont les suivants :

1. Simplifier l'accès aux médiathèques et à leurs collections ;
2. Développer les actions culturelles hors-les-murs ;
3. Développer des propositions dans tous les domaines de la culture et des loisirs : littérature, savoirs, éducation, information, recherche, jeux, multimédia... ;
4. Sensibiliser le personnel des médiathèques à un accueil favorisant la participation des personnes à la vie des médiathèques ;
5. Accompagner la diversité des expressions culturelles et les interactions entre différentes cultures.



Axe 2. Renforcer et enrichir les actions en faveur du développement de la lecture

Les axes opérationnels prioritaires dans ce cadre sont les suivants :

1. Améliorer la visibilité et l'attractivité des médiathèques ;
2. Poursuivre le développement de partenariats autour de la lecture avec les établissements scolaires ainsi qu'avec les structures éducatives et sociales ;
3. Développer des actions participatives autour de la lecture et de l'écriture ;
4. Prendre en compte l'évolution des pratiques culturelles dans la réflexion sur le développement des collections.



Axe 3. Participer aux progrès de la connaissance, à la diffusion et à la promotion du patrimoine écrit

Les axes opérationnels prioritaires dans ce cadre sont les suivants :

1. Finaliser l'inventaire des documents anciens, rares ou précieux conservés par le réseau des médiathèques ;
2. Garantir de bonnes conditions de conservation aux documents anciens, rares ou précieux ;
3. Poursuivre le développement d'actions culturelles valorisant les progrès de la connaissance et de la recherche ;
4. Évaluer les besoins en ressources documentaires des étudiants et chercheurs du territoire pour les prendre en compte dans la réflexion sur le développement des collections.

Axe 4. Contribuer à la réduction de l'illettrisme et l'illectronisme

Les axes opérationnels prioritaires dans ce cadre sont les suivants :

1. Développer le nombre de documents accessibles aux adultes et enfants en situation d'illettrisme ou d'apprentissage de la lecture en langue française ;
2. Organiser des actions culturelles en partenariat avec des structures éducatives et sociales accompagnant des enfants ou adultes en situation d'illettrisme ou d'apprentissage de la lecture ;
3. Poursuivre le développement d'ateliers d'accompagnement des pratiques numériques en complémentarité avec les acteurs du territoire ;
4. Actualiser et mieux valoriser les ressources physiques et numériques du réseau pour accompagner la lutte contre l'illectronisme.

Axe 5. Faciliter l'accès aux médiathèques des personnes en situation de handicap

Les axes opérationnels prioritaires dans ce cadre sont les suivants :

1. Appliquer les normes en vigueur relatives à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite s'agissant de l'accès aux bâtiments et de leur aménagement intérieur en proposant une signalétique adaptée ;
2. Former le personnel à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
3. Développer le nombre de documents adaptés aux adultes et enfants en situation de handicap ;
4. Améliorer l'accessibilité numérique des collections ;
5. Adapter les animations proposées aux différents handicaps et/ ou informer sur le niveau d'accessibilité de ces animations.



Axe 6. Contribuer à la réussite d'autres politiques publiques de la Communauté d'agglomération

Les axes opérationnels prioritaires dans ce cadre sont les suivants :

1. Développer et valoriser des collections de documents et des animations en lien avec la préservation de l'environnement ;
2. Développer des pratiques professionnelles plus vertueuses pour l'environnement ;
3. Développer des actions transversales avec d'autres services de la Communauté d'agglomération afin de leur faire bénéficier du lien de proximité des médiathèques avec les habitants du territoire.



CONCLUSION

Le schéma de développement de la lecture publique sera mis en œuvre de 2024 à 2028.

Le comité technique déclinera ce Schéma à travers plusieurs documents. Des PCSES pour chaque médiathèque permettront de mieux prendre en compte la singularité de chaque établissement. Des programmes d'actions seront établis pour chacun des grands projets du réseau : développement des collections, structuration de partenariats, organisation des actions culturelles et relations avec les établissements éducatifs. Ces documents reprendront les axes du Schéma de développement de la lecture publique.

Le comité de pilotage sera consulté régulièrement. Le comité technique assurera la coordination des PCSES et programmes d'actions. Une évaluation à mi-parcours et une évaluation seront conduites sur la base des indicateurs associés à chaque document déclinant le Schéma.

